LETTRES DE L'IMPOSTEUR QUI SOUS LE NOM DE M^R. ARNAULD DOCTEUR DE SORBONNE,

A trompé pendant plus d'un an plusieurs Theologiens de Douay,

AVEC

Quelques Remarques pour servir d'éclaircissement.

M. DC. XCI.

PRÉFACE

Contenant des Avertissemens necessaires pour l'intelligence de cet Ouvrage.

SI l'on avoit pû recouvrer toutes les Lettres qu'a écrites & reçues l'Imposteur qui a si indignement traité quelques Theologiens de Douay, on auroit eu dequoy composer une espece de Tragicomedie, qui, toute veritable qu'elle est, auroit paru un Roman le plus complet, le plus curieux & le plus extraordinaire qui ait peut-estre jamais esté fait. Mais ce fourbe a voulu parer le coup en trouvant le secret, aprés avoir entassé une infinité d'autres fourberies les unes sur les autres, de retirer la plus grande partie de ses Lettres des mains de ces MM. par de nouveaux tours de son mêtier, dont Mr. Arnauld n'a touché que la moindre partie dans sa Plainte à Monseigneur l'Evesque d'Arras. Dieu a permis neanmoins, pour confondre cet Imposteur, qu'il se soit un peu méconté dans ses noirs projets. Le public commence à voir clair dans l'affaire sur laquelle ce malheureux avoit d'abord répandu des tenebres si épaisses & si affreuses ; & nous esperons qu'à la faveur de ces Lettres, qu'on lui donne, il y pourra

ra voir encore plus clair. Elles ſont heureuſement échapées aux adreſſes de ce maître filou : & on ſe promet, qu'avec les Notes qu'on y a jointes pour un plus grand éclairciſſement, elles ne manqueront pas de produire pour le moins ces trois effets.

1. Elles donneront aſſurément de l'horreur à tous les gens de bien de l'étrange malice de leur Auteur.

2. Elles feront voir manifeſtement à quiconque ſe connoiſtra tant ſoit peu en ſtile François, que l'Auteur de ces Lettres eſt auſſi celui de l'infame libelle intitulé : *Lettre à un Docteur de Douay ſur les affaires de ſon Univerſité.*

3. Enfin elles convaincront indubitablement, tous ceux qui les liront avec attention, qu'il eſt impoſſible que Mr. Arnauld ſoit l'Auteur de ces Lettres, ni qu'il ait eu aucune part à toute cette honteuſe affaire.

On pretend en premier lieu, que ces Lettres doivent faire concevoir de l'indignation contre la malice de leur Auteur à tous les gens de bien ; & on ne croit pas ſe tromper. Car quel eſt l'homme craignant Dieu (ou même le plus libertin, s'il a quelque principe d'honneur) qui ne doive deteſter tant de menſonges criminels, & tant de differentes fourberies & filouteries qu'on y découvre ? Hé, qui pourroit voir ſans émotion l'étrange barbarie

barie exercée à l'égard de Mr. de Ligni, qu'on fait consumer en frais inutils ; à qui, par de fausses promesses & de trompeuses esperances, on fait quitter l'emploi qui luy donne à vivre ; à qui on conseille de donner *à ses amis, ou aux pauvres,* son petit meuble ; & qu'on envoye enfin, à plus de deux cens lieües de son païs, avec le cruel dessein de l'y faire mourir de misere, ou pourrir dans un cachot ? Car cette louable intention paroit clairement dans la Lettre dont on l'avoit chargé pour le Doyen de Carcassonne ; & qu'il portoit bonnement, sans se douter de rien, comme l'innocent Isaac portoit le bois qui devoit servir à son sacrifice.

En second lieu, on a dit que quiconque se connoîtra en stile verra clairement que ces Lettres, & le libelle adressé à un Docteur de Douay, n'ont qu'un mesme fourbe pour auteur : & c'est dequoi se convaincront facilement tous ceux qui prendront la peine d'examiner, non seulement les phrases Walonnes qu'on a marquées dans les notes de ces Lettres, & qui se trouvent toutes, ou peu s'en faut, dans le libelle, mais qui regarderont encore un peu de prés tout le corps du discours en general : & sur tout ce grand nombre de figures d'une mauvaise Rhetorique, entassées sans choix les unes sur les autres ; ces épithetes si impropres ;

ces interjections si basses & si mal placées ; ces exclamations si à contre-temps ; & enfin toute cette fausse éloquence si forcée & si étudiée, qui sent si fort le College, & qui ne regne pas moins dans le libelle que dans les Lettres. Or il s'ensuit de là que cet infame écrit adressé à un Docteur de Douay venant d'un tel auteur, les ennemis de ceux qu'on y accuse n'en peuvent tirer aucun avantage, parce que c'est un ouvrage tout-à-fait diabolique : il a aparemment esté jugé tel par Mr. de Bagnols Intendant de cette Province, aux lumieres de qui peu de chose échape. Car si ce digne Ministre du plus grand des Rois n'en avoit d'abord reconnu le venin, pourquoy en auroit-il fait arrêter & défendre le debit (comme il a fait) dés qu'il a commencé de paroître ?

Enfin on est persuadé que ces Lettres montreront d'une maniere la plus convaincante qu'on puisse desirer en pareille matiere, qu'il est impossible de les attribuer avec une ombre de raison à Mr. Arnauld, ni de pouvoir soupçonner ce celebre Docteur d'avoir eu aucune part à une chose si honteuse. Mais dira-t-on, (& cela a déja esté dit au sujet de sa Plainte à Monseigneur l'Evêque d'Arras, par une personne de grande distinction) *qui est-ce qui l'accuse d'avoir écrit ces Lettres ?* Et pourquoy se mettre en peine de

de l'en justifier, si personne ne les lui attribue ? Ceux qui parlent ainsi, parlent en honnestes gens qui jugeant d'autrui par eux-mémes, ne peuvent s'imaginer qu'il se trouve quelqu'un capable d'avancer des choses si visiblement fausses. Mais on les supplie de se souvenir que la plus grande source des faux jugemens est le panchant naturel qu'on a de juger des autres par soy-même : & il n'en faut pas d'autres preuves que le cas present, dans lequel certainement ils se trompent. Car on est tres-bien informé que les Jesuites, aprés avoir commencé à Anvers d'attribuer à Mr. Arnauld les sept malicieuses Propositions qu'ils nomment une These, commencent aussi de luy attribuer ailleurs ces detestables Lettres. On ne veut point examiner les raisons ni les motifs qui les y poussent. On se contente de raporter le fait, sur lequel chacun pourra raisonner suivant ses lumieres. On est donc certain que les Jesuites travaillent à persuader que Mr. Arnauld est Auteur de ces miserables Lettres : & outre diverses preuves qu'on en a, dont on ne parlera point à present, en voici une indubitable, & qui ne manque pas de témoins. A Seclin gros bourg du Diocese de Tournay, entre l'Isle & le Pont-à-Vendin, où il y a un Chapitre Collegial, le Pasteur de ce lieu, qui en est aussi Chanoine, donnant à dîner le

jour de la Dedicace de son Eglise à un grand nombre de personnes des plus considerables du lieu, & entr'autres au Prevost, au Doyen, & à la plusspart des Chanoines de son Chapitre, le Pere ..... Jesuite Stationnaire s'y trouva aussi, & dit hautement : que les Ecclesiastiques accusez dans la *Lettre à un Docteur de Douay*, avoient eu commerce avec le veritable Mr. Arnauld ; qu'il n'y avoit eu nulle fourberie en toute cette affaire, comme ces Messieurs le publioient ; & que le R. P. Payen Recteur de Douay avoit en main les pieces originales de toute cette intrigue. Cela fut dit, & hardiment soutenu par ce R. Pere dans cette bonne Compagnie le 22. Juillet de la presente année 1691. jour de sainte Madelaine, qui estoit le septiéme Dimanche aprés la Pentecôte : c'est a dire, le propre jour dont se trouve dattée la Plainte de Mr. Arnauld à Monseigneur l'Evêque d'Arras, & peut-estre dans le temps même auquel, par un assez bon pressentiment, il prédisoit ce qui commençoit à s'executer dés lors. Or on sait bien que les Jesuites n'ont pas accoutumé de parler legerement sur les matieres qui peuvent avoir du raport à l'honneur, ou à l'interêt de leur Societé ; & que chacun d'eux ne dit en ces cas importans, que ce qu'on a jugé dans leurs maisons expedient de dire ; & on sait aussi qu'on

ne

ne les void pas ſouvent deſiſter de leurs entrepriſes. Ainſi il eſt clair qu'on ne ſauroit prendre trop de précautions pour arrêter le cours de cette nouvelle impoſture : & on croit que rien n'en eſt plus capable que la publication de ces Lettres. Car outre ce qu'on a déja dit de leur ſtile, ſi éloigné en toutes choſes de celui de Mr. Arnauld, on les trouvera ſi remplies de puerilitez, de fadaiſes, & de petiteſſes, pour ne rien dire des galimatias, qu'on oſeroit bien défier Mr. Arnauld lui-même de faire de ſemblables Lettres, quand il voudroit ſe donner la peine d'y travailler exprés.

Mais outre ces effets, on ne ſait ſi ces mêmes Lettres n'en produiront pas encore un quatriéme ſur l'eſprit de bien des gens, qui eſt de faire douter ſi leur Auteur n'eſt pas plus qu'Impoſteur & que fourbe, & s'il n'eſt pas un peu Enchanteur & Enſorceleur. Il eſt certain au moins que ce ſoupçon ne ſauroit luy eſtre fort injurieux, aprés ce qu'on a vu de lui ; & que cela eſt beaucoup moins hors d'aparence que la ridicule penſée de l'écrit d'Anvers approuvé par le Sieur du Bois le 12. Juillet 1691. où on veut faire ſoupçonner Mr. Arnauld d'eſtre Auteur de la miſerable Theſe fabriquée par le Faux-Arnauld. Et aprés tout, ſi cet Impoſteur n'eſt ni Magicien ni Sorçier, que pouroit-il faire de plus

qu'il

qu'il n'a fait quand il le ſeroit? Jamais ſuppoſt de Satan n'a mieux exercé que luy les emplois de ce Prince des tenebres. Quels ſont ces emplois? L'Ecriture Sainte en remarque trois, qui ſont le caractere particulier du demon, l'apellant en premier lieu, [a] *Un menteur, & le pere du menſonge :* en ſecond lieu, un grand ſeducteur [b] *qui ſeduit toute la terre :* Et enfin un dangereux [c] *accuſateur de nos freres, qui les accuſe jour & nuit devant Dieu.* Or il eſt clair que ces trois caracteres diaboliques ſe trouvent en noſtre fourbe dans un ſouverain degré. Il n'y a qu'à lire ſon malicieux libelle addreſſé à un Docteur de Douay, & quelques-unes des Lettres qu'on preſente ici, pour en demeurer parfaitement convaincu.

Car premierement jamais menteur de profeſſion n'a plus entaſſé de menſonges les uns ſur les autres que celui-ci. Il ſemble qu'il ſe faſſe un plaiſir d'en inventer, & un honneur d'en ramaſſer beaucoup enſemble,

[*a*] Mendax eſt & pater ejus. *Joa.* 8 44.

[*b*] Serpens antiquus, qui vocatur diabolus, & Satanas, qui ſeducit univerſum orbem. *Apoc.* 12. 9. & alibi multis in locis.

[*c*] Projectus eſt Accuſator fratrum noſtrorum, qui accuſabat illos ante conſpectum Dei noſtri de ac nocte. *Apoc.* 12. 10.

ſemble, puiſqu'on en peut remarquer plu-ſieurs dans ſes lettres de ſi inutiles, qu'ils paroiſſent n'y avoir eſté fourrez par l'Auteur que pour ſon divertiſſement, & peut-eſtre pour celuy des gens qui avoient part à ſon abominable complot. Et d'ailleurs il ſeroit difficile d'employer le menſonge & l'impoſture en des matieres plus graves, puiſqu'il ne s'agiſſoit pas de moins que d'attaquer de la maniere du monde la plus ſanglante & la plus inoüie, un grand nombre de Prêtres, qui certainement ont quelque merite, & ſont de *bonne odeur* dans l'Egliſe, où ils exercent preſque tous des fonctions conſiderables, comme ſont celles de Profeſſeur d'Univerſité, de Paſteur, de Confeſſeur, &c. Mais en quoi encore les a-t'on attaquez ? En tout. Car on ne s'eſtoit pas moins propoſé que de les perdre d'honneur & de reputation ; de les dépouiller de leurs biens, de leurs charges, & de leurs emplois ; de les priver même de la liberté, & de la vie, ſi on l'eût pû, puiſqu'on a attenté juſques-là, au moins à l'égard de Mr. de Ligny ; & ce qui eſt le plus effroyable & le plus diabolique, c'eſt qu'on s'eſtoit propoſé de leur faire faire naufrage dans la Foi.

En ſecond lieu, jamais homme n'a eu plus d'application que ce fourbe, à bien exercer l'office de ſeducteur. Pendant plus d'une année il s'eſt donné la peine d'é-crire

crire un tres grand nombre de Lettres, pleines d'amitié & de flateries, à des gens qu'il avoit en veue de seduire & de tromper ; & pour y mieux reüssir, portant peut-estre un nom trop décrié pour attirer la confiance, il a emprunté celui d'un homme de merite, afin d'imiter plus parfaitement l'Ange de tenebres, qui pour mieux seduire les hommes, [a] *se transforme en Ange de lumiere.* Et comme jamais Seducteur ne s'est peut-estre proposé de faire tomber des innocens dans des crimes plus horribles aussi n'y en a-t-il guere qui ait mis en usage de si étranges moyens pour venir à bout de son entreprise. On ne sauroit voir sans étonnement & sans indignation ce prodigieux rafinement de malice qui regne dans toutes ses Lettres ; par où il ne se proposoit pas moins que de rendre ceux à qui il les adressoit, criminels de leze-Majesté divine & humaine, comme il paroît par la maniere dont il parle de ce qui regarde la Foi & l'Etat, dans quelques-unes des Lettres qu'on donne ici ; & bien autrement encore dans quelques-unes de celles qu'il a eu l'adresse de retirer. Personne n'y est épargné. Non seulement le Roy & son Conseil, mais encore

[*a*] Et non mirum ; ipse enim Satanas transfigurat se in Angelum lucis. 2. *Cor.* 11, 14.

core le Pape & la Cour de Rome, les Cardinaux, les Archevêques & les Evêques ; chacun y a ſon conte : & MM. les Vicaires Generaux du Chapitre de Tournay y ont auſſi le leur, quoique leur enchantement aille juſqu'à agir comme s'ils ſçavoient gré à cet Impoſteur du mal qu'il a fait dire & qu'il a dit lui-même d'eux ; ne pouvant pardonner aux autres quelques mots échapez ſans deſſein de leur nuire, ou plutôt veritablement arrachez par les ſollicitations de ce miſerable comme on pourra le remarquer en liſant ſes Lettres. Mais ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que perſonne ne s'y trouve plus mal traité que les RR. PP. Jeſuites, & que cependant ils ne paroiſſent pas moins enchantez du Fourbe que ces MM. les Vicaires Generaux. Car c'eſt chez ces Peres qu'il a remis l'important dépôt des pieces originales de ſa loüable intrigue. C'eſt le R. Pere Payen Recteur de Douay qui les a montrées à qui a voulu les aller voir. C'eſt lui qui a répondu une fois qu'*on les avoit portées à la Cour,* quand il a eſté preſſé de les repreſenter à Monſeigneur l'Evêque d'Arras ; & une autre fois, que *ſa conſcience ne luy permettoit pas de dire de qui il les avoit eues* , quand on l'a requis de le déclarer. Et ce ſont les Jeſuites enfin qu'on void les plus empreſſez à décrier ceux que l'Impoſteur a ſi

faussement & si méchamment accusez. Je ne sçai si ces PP. ignorent les soupçons que tout cela donne ; & s'ils ne pensent point à prevenir le scandale que recevroit le public s'il alloit s'imaginer que des Prêtres & des Religieux comme eux, eussent trempé dans un si damnable complot.

Enfin personne n'a jamais exercé l'office d'accusateur d'une maniere plus odieuse & plus detestable que ce Fourbe, & n'a mieux porté ce troisiéme caractere du demon. Que fait l'esprit de tenebres? Il seduit les hommes & les excite à pecher ; & puis les accuse devant Dieu des pechez qu'il leur a lui-même fait faire. Il fait encore plus : car estant non seulement un seducteur & un accusateur, mais encore un menteur insigne (comme nous l'avons déja remarqué) il les accuse souvent aussi du mal qu'ils n'ont point commis, & qu'il est enragé de n'avoir pû leur faire commettre. Hé qui s'est jamais mieux acquité de ce beau métier que l'Auteur du honteux libelle adressé à un Docteur de Douay ? N'est-il pas visible qu'aprés avoir vainement fait tous ses efforts pour inspirer dans ses Lettres [a] *l'esprit de cabale, & d'erreur*, il en accuse dans ce libelle ceux qu'il n'a pû

y

[a] Page 1. de la Lettre à un Docteur de Douay.

y faire tomber ? Et cette furieuſe exageration par où il debute, & qu'il défend de prendre pour [a] *une ſaillie qui l'emporte*, ne montre-t-elle pas aſſez qu'il eſt tranſporté d'une eſpece de rage, de n'avoir pû faire à ces innocens tout le mal qu'il s'eſtoit propoſé, quoi qu'il la couvre d'une impudente hypocriſie en diſant : [b] *On dira peut-eſtre, ... qu'il y a plus d'imprudence, & d'indiſcretion dans cette approbation, que de malice. Je ſouhaiterois pouvoir juger auſſi favorablement d'eux, mais le puis-je, &c.* Il eſt donc manifeſte que perſonne n'a jamais mieux exercé que ce Fourbe les emplois ordinaires du demon ; & on ne ſauroit confronter enſemble ſon libelle & ſes Lettres ſans en demeurer pleinement convaincu. Ainſi ce ſeroit perdre le temps que d'en dire davantage ſur ce ſujet. On deſireroit ſeulement pouvoir par quelque exemple mieux faire comprendre aux eſprits les moins penetrans, l'énormité du crime de cet Impoſteur. Mais il n'eſt pas aiſé d'en trouver, puiſque ni l'Hiſtoire ſainte, ni la prophane, ne rapportent rien de ſemblable. Il faut donc imaginer quelque comparaiſon qui en approche : & voici celle qui ſemble avoir le plus de rapport à une telle conduite.

Elle

[*a*] Page 2. [*b*] Page 32. de la même Lettre.

Elle eſt à peu prés ſemblable à celle de quelque franc ſcelerat, qui empruntant l'habit d'un Prêtre, & prenant le nom d'un Directeur de grande reputation dans la conduite des ames, trouveroit moyen de ſe faire admettre pour Confeſſeur d'une nombreuſe Communauté de ſaintes Filles, avec un deſſein formel de travailler à les corrompre toutes ; & de ſe divertir enſuite à les diffamer, en prétendant cacher la part qu'il auroit euë à leur crime. Il n'y a apparemment perſonne qui n'ait d'abord horreur d'une entrepriſe ſi diabolique. Mais ce n'eſt pas tout. Suppoſons encore que ce malheureux emploie des années entieres à ſeduire ces bonnes Filles : qu'il s'adreſſe tantôt à l'une, tantôt à l'autre, pour tâcher de perſuader à toutes que l'impureté n'eſt point un peché : qu'il abuſe des paſſages de l'Ecriture Sainte, de l'autorité des Peres de l'Egliſe, & des adorables Noms de Dieu & de Jesus-Christ, qu'il a ſouvent en la bouche pour mieux contrefaire l'homme de bien : qu'il affecte de paroître fort ſavant & fort habile, tant pour mieux jouer le perſonnage de celui dont il a pris fauſſement le nom, qu'afin de trouver plus de creance dans l'eſprit de ces Religieuſes : qu'il employe toutes les adreſſes de ſon eſprit pour leur faire goûter ſa damnable doctrine : qu'il mette en uſage ſur tout

les

les impoſtures & les menſonges, les multipliant à l'infini pour perſuader à ces Filles que l'Ecrit ure, la Tradition, les anciens Peres, & les plus ſavans hommes du monde ſont de ſon ſentiment: & qu'enfin par toutes ces voyes infernales, il n'ait pû ſeduire entierement aucune de ces ames ſaintes; mais qu'il ait ſeulement perſuadé à un petit nombre (comme par exemple, à deux ou trois entre cent) qu'il eſt permis d'uſer de certaines libertez qui ſont encore bien éloignées du crime, ou que même elles n'en approchent point en un certain ſens; comme on le pourroit dire certainement des baiſers, qui ſont ſaints dans l'uſage que deux Apôtres preſcrivent d'en faire; & criminels, ou fort dangereux dans celuy qu'on en fait ordinairement. Il n'y a ſans doute perſonne qui n'admirât la vertu de ces Religieuſes, ou plutôt la puiſſance de la grace qui les auroit ſoutenues dans un tel danger, & qui ne ſe ſentiſt animé de zele contre le ſcelerat. Mais patience, il n'eſt pas encore temps d'èclater. Car pour rendre la comparaiſon plus complete, il faut ſuppoſer auſſi que ce malheureux eſtant au deſeſpoir d'avoir manqué ſon damnable coup, ſe rend accuſateur public de ces bonnes Filles; ſoutient que non ſeulement les deux ou trois qui l'ont le plus écouté, mais encore toutes celles de la Communauté,

ſont entierement corrompues, ſans en excepter meſme celles qui l'ont repouſſé le plus vigoureuſement ; aſſure que les ſeductions dont il a uſé, n'on eſté qu'a bonne fin, & que pour éprouver leur vertu ; & au lieu de ne s'adreſſer qu'a leurs Superieurs, il les décrie par des imprimez ſcandaleux, qu'il répand par tout comme un furieux. Voilà une image de la conduite de noſtre fourbe : & s'il y a de la difference, c'eſt en ce que ſon crime eſt incomparablement plus grand, comme on le peut juger par ces trois circonſtances. Car 1. La reputation des Prêtres, & ſur tout des Paſteurs & des Profeſſeurs en Theologie, eſt bien d'une plus grande importance dans l'Egliſe que celles de quelques Religieuſes. 2. Le crime d'hereſie eſt bien plus énorme que celui d'impureté, tout horrible qu'eſt celui-ci : & 3. Enfin au lieu que le ſcelerat dont on a parlé, n'étendoit ſa calomnie que ſur une centaine de Filles, noſtre Impoſteur a prétendu faire tomber la ſienne ſur tous les Diſciples de S. Auguſtin, en quelque part du monde qu'ils puiſſent eſtre : c'eſt à dire, ſur une infinité de perſonnes, de grands Evêques, de vertueux Prêtres, de vigilans Curez, de ſaints Religieux, de ſavans Docteurs & Profeſſeurs, &c. Chacun peut ſi facilement faire l'application de cette comparaiſon, qu'il ſeroit inutile de ſe donner la peine d'en

faire

faire remarquer tous les differens rapports.

Qui ne s'étonnera donc aprés cela de voir qu'une conduite si diabolique puisse trouver des protecteurs & des défenseurs ? Elle en trouve neanmoins, à la honte de nostre siecle. Cela n'est que trop averé. Il y a des gens qui se disent Theologiens, de qui la corruption de la doctrine, & le peu de pudeur vont jusqu'à l'étrange excez de dire que cela a pû se faire pour une aussi bonne fin que celle de *découvrir des Jansenistes.* Ils parleroient plus conformement à la verité, s'ils disoient que c'estoit pour *en faire des Jansenistes.* Mais quoi qu'il en soit, s'ils n'osent tenir ce discours tout à fait publiquement, de peur de se voir trop vigoureusement repoussez (comme il est déja arrivé a quelques-uns) ils le tiennent au moins à l'oreille des devotes, & en la presence des gens qui se trouvent incapables de leur repondre. Cependant quand il seroit aussi vray, qu'il est certainement faux, que tous ces accusez fussent Jansenistes, ou mesme Calvinistes, Lutheriens, & Juifs, ou Mahometans, si on veut ; on soutient à ces faux Docteurs qu'il n'auroit pas esté permis au fourbe de faire la moindre partie de ce qu'il a fait pour les découvrir, ni pour les convertir, qui plus est, quand il auroit esté assuré d'y reüssir par là. On passe méme

plus avant : car on leur ſoutient que quand on pourroit convertir le monde entier par de ſi damnable voyes, il ne ſeroit pas permis de s'en ſervir : [a] parce que ce ſeroit, contre la défenſe de Saint Paul, vouloir allier *la juſtice & l'iniquité ; la lumiere & les tenebres ; Chriſt & Belial :* [b] & tomber enfin dans la *juſte condamnation* de ceux qui accuſoient ce grand Apôtre *d'enſeigner qu'on pouvoit faire le mal, afin qu'il en arrivât du bien:* de quoi il ſe défend comme d'un tres-grand crime. Mais on demande pardon au Lecteur de l'arrêter à une abſurdité, dont la ſeule expoſition eſt une refutation ſuffiſante ; & ſur tout aprés ce que Monſieur Arnauld a rapporté de S. Auguſtin contre le menſonge, dans ſa Plainte à Monſeigneur l'Evêque d'Arras ; page 24.

On n'en dira donc pas davantage ſur un ſujet ſi clair. On avertit ſeulement le public qu'on avoit eu deſſein de lui donner enſemble toutes les Lettres qu'on a

[*a*] Quæ enim participatio juſtitiæ cum iniquitate ? Aut quæ ſocietas luci ad tenebras? quæ autem conventio Chriſti ad Belial ? 2. *Cor.* 6. 14. *&* 15.

[*b*] Et non (ſicut blaſphemamur, & ſicut aiunt nos dicere) faciamus mala ut veniant bona : quorum damnatio juſta eſt. *Rom.* 3. 8.

a peu ramasser de l'Imposteur : mais qu'ayant trouvé plus commode de les donner à diverses fois, il trouvera ici toutes celles qui ont esté écrites à Mr. Malpaix Chanoines de Douay, & à Mr. le Curé de Brillon son frere ; & que dans tres-peu de jours on luy donnera aussi toutes celles que Mr. de Ligni a peu sauver des étranges avantures qu'on lui a fait courir. Si celles-ci donnent quelque satisfaction, on ose en promettre beaucoup davantage de celles de Mr. de Ligny, qui sont assurément les meilleures, en tous les sens que le mot de meilleur se peut appliquer en pareille matiere.

Comme le libelle adressé à un Docteur de Douay (& qu'on soutient ici n'avoir point d'autre Auteur que le faux-Arnauld) est devenu difficile à trouver, tant à cause de la défense que Mr. de Bagnols a fait faire de le debiter, que pour d'autres raisons qu'on pourra dire ailleurs ; on a crû devoir ajoûter ici l'extrait fidele qu'on a tiré d'une partie des expressions Walonnes, Flamandes, ou d'un barbarisme particulier à cet Auteur, qu'on y a remarquées : & c'est la premiere chose qu'on presente aux yeux du Lecteur aprés cette Préface, afin qu'il puisse mieux remarquer ensuite sa conformité de stile avec les Lettres du faux-Arnauld. Mais on l'avertit qu'on a passé par dessus un grand

nombre d'autres expressions peu Françoises, pour ne pas ennuyer les gens, de mesme que sur divers galimatias, qu'il pourra lui-même aisément remarquer dans tous ces ouvrages de tenebres.

On avertit encore le Lecteur de deux choses. La premiere, que quand il trouvera dans les Notes cette marque : *V. l'ext. N.* cela voudra dire : *Voyez l'extrait, nombre, &c.* suivant le chifre qu'on marquera : ce qui s'entendra de *l'Extrait*, qui suit cette Préface, *des mots & des phrases de la Lettre à un Docteur de Douay*. Et la seconde chose est que dans l'impression des Lettres du faux-Arnauld on a suivi, autant qu'on a pu, sa même orthographe, & sa ponctuation : & qu'on s'est principalement attaché à estre exact dans cette derniere, qui seule feroit suffisamment voir (quand il n'y auroit que cela) le ridicule que se donnent ceux qui osent attribuer à un François ces impertinentes Lettres, dans toutes lesquelles à peine trouvera-t-on une seule periode, sans exageration, qui ne pêche grossierement contre cette petite science : c'est a dire, contre l'a. b. c. de ceux qui se veulent méler d'écrire. On a mis en italique la pluspart des phrases Walonnes ou Barbares.

EXTRAIT

EXTRAIT

Des Mots & des Phrases de la Lettre à un Docteur de Douay, qu'on trouve aussi communement dans les Lettres du Faux-Arnauld.

1. Pour *fort que vous puissiez parêtre.* page 4. & mesme phrase. 17. 30. 64. 76. 80. 118. & 131. ce, *pour*, au lieu de, *quelque*, n'est nullement François.

2. *Authenticité.* pag. 4. n'est guere en usage.

3. *Avoir à la main*, pour dire, *en main*, *en son pouvoir*, *en sa puissance*, ou *une chose presente.* page 6. 46. 53. est tout à fait Walon.

4. *Ne s'oublie jamais*, pour dire, *n'oublie &c.* page 6. Barbarisme.

5. *Brouillas*, au lieu de *Brouillard*, page 7. & 43. est particulier au Faux-Arnauld.

6. L'on ne peut pourtant pas disconvenir, que ces temps de force, & de vigueur *estoient passez*, au lieu de, *ne fussent passez*, page 9. Barbarisme.

7. *Or il est* que la doctrine de Mr. Gilbert, est une doctrine proscrite, &c. page 23. Expression encore plus barbare, qui ne signifie rien du tout.

8. Consequence *ulterieure.* p. 24. est un peu du pays Latin.

9.

9. *Exhiber.* page 24. & 243. Terme de chicane. Peut-estre aussi que l'Auteur est de plus d'un métier.

10. *Ensuite*, au lieu de, *par consequent.* Façon de parler tres-remarquable, & assez particuliere à cet Auteur. page 31. 32. 51. & 102.

11. *Peur de subir le même sort*, sans *de*, devant *peur.* page 36. Cela lui est encore ordinaire, & assez particulier.

12. *Encor*, sans *e* final, ne s'écrit guere qu'en vers, & il est presque par tout ainsi dans les Lettres de cet Auteur. On le trouvera dans celle-ci aux pages 36. 61. 63. 66. 78. 87. 114. 116. 122. deux fois 130. 132. & 142.

13. *Defier* si hardiment le monde *à montrer* un Janseniste page 38. & à la page 94. Je sais qu'on *defie* le monde *à donner* la definition d'un Janseniste. Il n'y a pas de petit enfant en France qui ne sache que le verbe *defier* regit *de*, & non pas *à*.

14. *Comme* il est rempli, &c. au lieu de *comment*, *&c.* page 39. ne vaut rien.

15. *Je laisse en arriere*, pour dire, *je ne parle pas*, ou, *je passe sous silence, &c.* est bien Walon. pag. 39.

16. C'est donner *tout de grand* dans la pensée burlesque, & c. page 42. Cela n'est ni François, ni Walon, à mon avis, ni je croi d'aucun langage que du galimatias de cet Auteur.

17. *Passé si long-temps.* page 133. *passé quelque temps.* page 139.

139. Pour cette phrase il n'y a personne qui ne la reconnoisse pour tout à fait Walonne. On dit *depuis long-temps.*

18. Il faut condamner la meilleure partie de leurs *œuvres* a estre *dechirez*, & à estre *releguez*. page 45. En trois mots voilà pour le moins deux solecismes : car *œuvres* est feminin ; & les deux adjectifs qu'on luy dõne sont masculins.

19. *Parloit de la maniere.* page 45. 50. & 65. *Douter de la maniere.* page 111 Et *s'énoncer de la maniere.* page 131. au lieu de dire *de cette maniere.* Ce n'est point une phrase Françoise, ni Walonne, à mon avis.

20. *Défendu à quiconque*, page 45. est à peu prés de même.

21. *Qui sont éternels* sur les louanges, &c. page 46. pour dire, *parlent eternellement avec éloge*, ou, *ne peuvent finir quand ils sont sur les louanges, &c.*

22. *D'aucun équivoque.* page 56. *Equivoque* est feminin depuis long-temps, & ne se trouve masculin que dans les vieux Auteurs.

23. *Rougir la verité.* p. 58. cela vient encore du pais Latin. En François on dit : *rougir de la verité.*

24. *A pars soy*, p. 59. est une phrase de l'ancien Gaulois.

5. *Parfois*, p. 60. & 121. est encore un peu Gaulois. Il faut dire : *quelquefois.*

26. *Grosse reflexion.* page 66. *grosses pretentions.* page 105. *grosse difficulté.* page 110. *gros ravage.* pag. 111. & *des ecrits en grosse quantité*, pag. 113.

118. est une façon de parler nouvelle, qui merite une remarque particulere. On la reserve pour les nottes sur les Lettres.

27. *leur faire souvenir*, page 70. Barbarisme.

28. N'empechent pas que *l'on soit persuadé* page 73. sans, *ne*, devant *soit* n'est point François, mais ordinaire au Faux-Arnauld.

29 Que ce Mr. Malpaix *dit juste* en François & en Latin. page 76. On dit fort bien : *Il parle juste ; il écrit juste :* mais non pas : *il dit juste*. Cela pourra paroître un peu bizarre à cet Auteur: mais cela ne laissera pas d'estre ainsi, quoi qu'il en puisse penser, jusqu'à ce que l'usage en ait decidé autrement.

30. *Elle promène* page 111. & *Je remarquai en promênant*, sans pronom personel. C'est peut-estre la phrase la plus Walonne qu'on sauroit trouver.

31. *Se fait il quitte* de ses livres, page 116. pour dire, *se défait*, n'est guere moins Walon.

32. *Une Librairie* page 119. au lieu de, *Bibliotheque*, ou de, *boutique de Libraire*. est encore un terme entierement Walon.

33. *Personnes*, qui tranchent du *reformateur*, page 136. Voi à d'étranges fautes de Grammaire.

34. *A qui ils sont graces de leur amitié*, page 140. On ne sait d'où vient cette phrase ; & c'est encore du galimatias particulier au Faux-Arnauld.

AVERTISSE-

AVERTISSEMENT.

LE *Lecteur doit estre averti que la* Lettre à un Docteur de Douay *a esté comme traduite du Vvalon en François, & r'imprimée à Paris sous ce noveau titre :* Secrets du parti de Mr. Arnauld decouverts depuis peu ; *& avec un grand nombre de changemens considerables. C'est pourquoi on se donneroit inutilement la peine de chercher dans cette seconde édition les Phrases Vvallones, qu'on a extraites de la premiere, ou plusieurs autres choses dont on a parlé dans la Préface & dans les* Notes *par rapport à cette premiere édition. On n'a pas de peine à s'appercevoir d'abord des raisons de ces changemens. Mais la principale sans doute a esté d'ôter aux Curieux le moyen de pouvoir conferer la* Lettre à un Docteur de Douay *avec les* Lettres du Faux-Arnauld, *que l'on a bien prévu que l'on pourroit donner au public. C'est neanmoins ce qu'il est tres-important de faire, pour prouver que c'est la même main qui a travaillé à ces deux ouvrages, & que le Fourbe & l'Accusateur ne sont qu'une seule & mesme personne.*

LETTRE I.

Cette Lettre ne paroist pas estre la premiere qui ait esté écrite à Mr. Malpaix par le Faux-Arnauld : mais elle l'est neanmoins ; & tout le commerce, qui semble avoir esté entr'eux auparavant, ne s'estoit fait que par Mr. de Ligny, qui avoit esté chargé de dire, ou d'ecrire diverses choses de part & d'autre Mr. Malpaix n'a reçû que sept Lettres de ce Fourbe, qu'on va produire ici tout de suite.

MONSIEUR,

Il y a & du bon-heur pour la cause de l'Eglise, & du plaisir pour moy, de faire de si agreables découvertes dans vostre Université, & d'y trouver des gens si devoüez au [1] bon party, apres que [2] l'esprit de mensonge & de persecution a mis tout en usage pour en exterminer &

REMARQUES SUR LA I. LETTRE.

1. Ce fourbe appelle toûjours : *Bon parti ; bonne cause ; la cause de Dieu ; &c.* ce qu'il croit une heresie damnable. Avec quelle conscience cela se peut-il ?

2. Ce caractere est si propre a certaines gens, que l'esprit se tourne naturellemēt vers eux quand on en parle. Il est facheux d'en reveiller l'idée dans une Lettre qui pouvoit devenir publique.

& aneantir les plus zelez défenseurs de la grace victorieuse : mais que peuvent toutes ces machines humaines? Que peut ce bras de chair & toutes les maximes politiques pour détruire l'œuvre de Dieu? [3] Helas il y a long-temps que nous serions aux abois, si une protection toute-puissante & invisible ne nous soutenoit & ne nous faisoit toucher au port au temps mesme que la prudence du monde pensoit nous avoir jetté sur un écueil pour [4] nous y faire échoüer. Il [5] en va, Monsieur, des martyrs de la grace comme de ceux de la foy : Les persécutions, les exils, les emprisonnemens sont comme une graine salutaire, qui sert à en multiplier les défenseurs : *Sanguis martyrum semen est Christianorum* : Je vous [6] conjoüis, Monsieur, d'estre de ce

REMARQUES.

3. *Helas !* Exclamation fort noble, & bien du stile de Mr. Arnauld. Mais de quelle impieté est-elle suivie ! Digne moyen de sa damnable fin

4. Voila un magnifique galimatias. Qui pourroit deviner à quel port touche Mr. Arnauld, & à quel écueil il a pensé échouer.

5. *Il en va.* Expression bien Françoise!

6. *Je vous conjoüis.* Si on trouve une semblable façon de parler dans tous les ouvrages de Mr. Arnauld, on veut bien passer pour aussi grand fripon que ce fourbe.

ce petit & cet heureux troupeau ; toute la recompense, que vous en aurez, sera peut-estre de passer pour un esprit opiniâtre, dangereux & mesme heretique : mais qu'une personne penetrée des principes du Christianisme doit conter pour peu ces sottes calomnie & ces reproches insensez ? L'approbation de nos Messieurs de Douay a esté d'un merveilleux secours pour la These en question : [7] Leur explication & leur éclaircissement n'a pas esté bien receu, parce qu'on a crû qu'ils vouloient faire la Leçon, & qu'ils sembloient supposer que les Juges n'avoient pas assez de lumieres pour en penetrer tout le sens : ils m'en ont envoié une autre sans interpretation, qui a arrété le coup, ou plutôt qui l'a suspendu ; car je ne doute pas que dans peu de temps on ne

REMARQUES.

7. Que d'impostures pour surprendre des gens qui agissoient avec la simplicité de la colombe ! Il se garde bien de desapprouver en elles-mêmes les explications que ces MM. avoient données à la miserable These, sachant combien ils étoient éloignez de l'approuver autrement que dans les sens qu'ils y avoient donnez : & il se garde encore davantage de faire mention de ces explications dans son libelle adressé *à un Docteur de Douay*, parce qu'elles justifient ceux qu'il vouloit perdre.

ne remette l'affaire sur le tapis ; ce sera sans doute quand ils croiront qu'on sera moins sur ses gardes : car il n'est rien de plus ordinaire dans leur conduite que d'agir par surprise & [8] par ressort : vous sçavez que les supercheries, dont [9] on s'est

REMARQUES.

8. On voit bien qu'il les a eus pour maîtres & qu'il a esté formé dans une si bonne école. Jamais surprises ne furent employées avec plus d'art. Jamais on ne fit tant jouer de ressorts ni avec plus d'adresse.

9. Quel besoin avoit-on d'artifices & de supercheries pour faire condamner à Rome des erreurs que l'Eglise avoit déja condamnées, & que tous les Catholiques condamnerent de nouveau avec Rome aussi-tost qu'elle eut parlé. Que s'il y a eu des gens qui aient eu dessein en cette occasion d'envelopper la Doctrine Catholique dans la condamnation de l'erreur & de donner atteinte à la grace efficace de J. C. sous pretexte de condamner la grace necessitante de Luther & de Calvin, c'est à quoy sans doute les supercheries étoient fort necessaires, & à quoy elles ont esté fort inutiles, s'il est vray qu'on en ait mis en œuvre pour un dessein si criminel. Si toutefois le Fourbe en parle comme le sçachant d'original, il l'en faut croire.

Mais qui n'est frappé d'horreur en

s'est servi a Rome [10] dans la condamnation des cinq Propositions, en sont un grand exemple : mais je prens toutes les mesures imaginables pour fortifier nostre droit :

REMARQUES.

voiant ce tentateur diabolique, armé de toute l'autorité du nom & de la reputation d'un venerable Docteur, celebre par sa pieté & sa doctrine, & bien informé de tout ce qui s'est fait depuis la naissance des contestations, s'efforcer de persuader à de jeunes Theologiens que les cinq Propositions ont esté mal condamnées, & qu'ils en doivent regarder la condamnation comme un ouvrage d'intrigue & de supercheries ? Auroit-on dû s'étonner, si quelques Theologiens sans experience des choses du monde & peu instruits des affaires, avoient succombé à une si violente tentation ? Et ne doit-on pas conter pour beaucoup la fermeté inébranlable avec laquelle ils ont toûjours persisté à condamner toutes les erreurs des cinq Propositions.

10. Peut-il jamais estre permis de parler ainsi contre ce qu'on pense, de quelque pretexte qu'on puisse se couvrir ? Et n'est-ce pas faire l'office de l'ancien serpent, qui donnoit un dementi à Dieu même pour seduire nos premiers Peres ? *Nequaquam morte moriemini.* Gen. 3. 4.

droit : c'eſt (11) pour cela, que j'accumu-le

REMARQUES.

11. C'eſt ainſi que les Ariens, tres-grands fourbes, ſurprirent la ſimplicité de S. Phœbade Evêque d'Agen, de S. Servais Evêque de Tongres, & de pluſieurs autres Saints, & leur firent ſigner un formulaire Arien, composé d'une maniere artificieuſe & équivoque, en leur faiſant croire qu'il étoit autoriſé par les Evêques d'Orient. Les Saints ſont quelquefois trompez par leur humilité ; & la crainte d'eſtre trop attachez à leur propre ſentiment, & de n'avoir pas aſſez de déference pour le jugement des Evêques, des Docteurs & des plus ſçavans hommes de l'Egliſe, dont on leur oppoſe l'autorité, les rend plus dociles qu'ils ne devroient eſtre. Les Theologiens de Douay ſont donc bien excuſables d'avoir cedé à des ſolicitations appuyées de l'approbation de tant de grands hommes, dont le Fourbe pris pour un homme de bien les aſſuroit. Vouloir juger de leurs ſentimens par la fauſſe Theſe, dont la ſouſcription leur a eſté extorquée par tant d'artifices & de menſonges, & qu'ils avoient reduite à un ſens Catholique par leurs explications (ce que ne firent pas les Evêques dont j'ay parlé) ce ſeroit vouloir que l'on dût juger de la foy de ces Saints par le formulaire de Rimini, & non pas par le Sym-

le des approbations de *tout côté*, afin que le consentement si uniforme de tant de sçavans hommes leur ôte l'envie de [12] *passer condamnation* sur une doctrine aussi orthodoxe que l'est celle de S. Augustin [13] contenuë dans cette These : Vous me

REMARQUES.

bole de Nicée, dont ils avoient fait auparavant profession, comme ils la firent encore aprés.

12. *Passer condamnation sur une doctrine*, pour dire, *proceder à la* condamnation d'une doctrine, ou *condamner legerement* une doctrine, &c. Phrase bien digne d'estre attribuée à Mr. Arnauld! Quiconque tombera dans cette impertinence meritera de passer condamnation sur sa profonde ignorance dans la langue Françoise. *Passer condamnation* ne se disent que pour avouer qu'on a tort, ou

ferez pour aquiescer à une demande : & cet Imposteur feroit bien de *passer condamnation* sur sa noire malice.

13. Si un Fourbe prenant le nom de S Hilaire de Poitiers avoit écrit à des Prêtres Catholiques pour les presser de signer le formulaire heretique de Rimini, en les assurant qu'il ne contenoit rien que la doctrine de S. Athanase qui estoit celle de l'Eglise, & qu'il avoit esté approuvé & souscrit par un grand nombre d'Evêques & de sçavans Theologiens Catholiques; comment au-

ferez plaisir d'y joindre la vostre dans cette copie, que je vous envoye il n'y a qu'à y ajouter [14] vostre nom, il importe peu, que vous ne soiez pas graduez, du moins elle fera nombre, & la qualité

REMARQUES.

toient fait ces bons Prêtres pour ne se pas rendre aux instances du faux Hilaire ? On peut bien croire que S. Augustin est sur la doctrine de la grace du Sauveur ce que S. Athanase étoit à l'égard de la doctrine de la consubstantialite du Verbe. Mais il n'est pas necessaire de comparer Mr Arnauld à S. Hilaire. Il suffit qu'il ait passé dans l'esprit des Theologiens de Douay pour un Docteur tres-pieux, tres-sçavant & tres-Catholique, & pour un tres-zelé défenseur de la doctrine de S. Augustin sur la matiere de la grace, pour conclure qu'ils ont pu fort innocemment se laisser entrainer à l'autorité de son nom en signant une These captieuse qui souffroit un sens orthodoxe. Et ce qu'il pourroit y avoir de mal dans leur souscription ne doit être imputé qu'au faux-Arnauld; comme on n'auroit pu attribuer qu'au faux-Hilaire le mal, sans comparaison plus grand, qu'auroient fait les Prêtres de ce temps-là, en souscrivant le formulaire Arien.

14. Il donne le morceau tout mâché, Qui pourroit se défendre de l'avaler ?

qualité de Chanoine dans une Université y ajoutera quelque poids : je ne doute pas que vous ne rendiez volontiers ce service à la verité qui gemit [15] *passé si long-temps* dans l'oppression : vous n'ignorez pas comme je crois que vous ne risquez rien par là & que je prendray des mesures, qui [16] vous mettront à couvert de tout. Vous m'obligeriez encor [17] sensiblement de me faire connêue

REMARQUES.

15. *Passé si long-temps.* C'est la phrase Walonne que Mr. Arnauld a remarquée dans la page 5. de sa Plainte à Monseigneur l'Evesque d'Arras. Elle se trouve fort souvent dans ces Lettres, comme on pourra le remarquer ; & quatre fois dans le libelle adressé à un Docteur de Douay. V. l'Extr. num. 17.

16. Il me semble que j'entens le diable dire à nostre Seigneur en le tentant : *Precipitez-vous du haut en bas : car il est écrit il ordonnera à ses Anges d'avoir soin de vous, & ils vous soutiendront de leurs mains, de peur que vous ne heurtiez le pied contre quelque pierre.*

17. *Encor* sans *e* final ne s'écrit gueres qu'en Vers. Mais on ne le trouve presque point autrement dans toutes ces Lettres ; de même que dans le libelle au Docteur de Douay ; où on l'a remarqué treize fois. V. l'Extr. num. 12.

nêtre ceux [18] qui ont beaucoup de zele pour le bon party, soit dans la campagne, soit dans les villes voisines, cette connoissance m'est d'une grande assistance & me *dirige* [19] beaucoup pour tirer des lumieres dont j'ay besoin de temps en temps & pour ne pas me fier a quelques faux freres. Mr de Ligny m'a fait quelques ouvertures fort utiles sur ce chapitre, mais peut-estre y ajouterez-vous quelque chose : faites-moy la grace de ne pas [20] monstrer ma Lettre & soyez persuadé que si je puis vous servir & reconnêtre vos amitiez je vous suis, tout acquis

MONSIEUR,

Vostre tres-humble serviteur.
ANTOINE A.***.

REMARQUES.

18. Sa joye ne seroit pas entiere, s'il n'avoit à opprimer qu'un petit nombre de gens de bien. Il faut luy donner le plaisir de les accabler tous. * *Generatio quæ pro dentibus gladios habet, & commandit molaribus suis, ut comedat inopes de terra & pauperes ex hominibus. Sanguisugæ duæ sunt filiæ dicentes : affer, affer.*

19. *Me dirige beaucoup pour tirer des lumieres.* Autre expression fort digne de Mr. Arnauld.

20. Il est important de remarquer

* *Proverb.* 30. 14. 15.

Il y a quelque temps que j'ay appris l'indigne traitement, que le [21] Vicariat de Tournay a fait à vostre frere ; je l'aurois volontiers soutenu, si j'en avois esté informé plutôt ; faites luy je vous prie, mes complimens ; je le [22] pense assez bien intentionné pour appuyer aussi la verité de son approbation : si vous trouvez à propos de luy demander ce service, vous me ferez plaisir de luy faire écrire encore une copie de cette These & de la luy faire souscrire separement, par ce que

REMARQUES.

comment ce Fourbe recommande le secret, & défend de montrer ses Lettres, ce qui estoit fidélement observé de la part de ces MM. n'y ayant que Mr. de Ligny qui sçut tous ceux à qui cet Imposteur écrivoit Cela seul fait assez voir combien calomnieusement il les accuse dans son libelle d'intrigue & de cabale : dequoy il n'y a jamais eu entr'eux le moindre vestige.

21 On seroit bien-aise de sçavoir comment MM. les Vicaires Generaux de Tournay s'accommodent de ce discours : & s'ils sçavent beaucoup de gré a un perfide qui s'en sert pour forcer, s'il faut ainsi dire, à mal parler d'eux des gens, qui sans luy ne s'en seroient jamais avisez.

22. *Je le pense assez bien intentionné, &c.* Bonne phrase.

que [23] *pa fois* il eſt neceſſaire de produire l'une ſans l'autre. J'abandonne le tout à voſtre grand zele & diſcretion: voiez ſi vous n'en pourrez pas uſer de même à l'égard de [24] quelqu'uns de vos amis, que vous connoiſſez attachez fortement à la verité, & qui ſont du dernier [25] ſecret; mais pour lors il eſt convenable qu'ils *ne ſçachent* [26] *pas à parler* l'un de l'autre, afin que la choſe eſtant ainſi cachée, elle éclate moins; il n'eſt

REMARQUES.

23. *Parfois.* Autre bonne expreſſion ordinaire à l'Auteur de ces Lettres; & du libelle. On la trouve dans ce dernier à la page 60. & à la 121. entr'autres.

24. *Quelqu'uns* pour *quelques-uns*, n'eſt pas aſſurement de Mr. Arnauld.

25. Toûjours *ſecret.* Il l'avoit fort à cœur, il eſtoit auſſi fort neceſſaire à ſon pieux deſſein. Il le recommande preſque dans toutes ſes Lettres.

26. *Ne ſçachent pas à parler l'un de l'autre.* C'eſt la phraſe la plus Walonne, ou peut-eſtre la plus Flamande qu'on ſçauroit imaginer. Il n'y en a guerres de plus uſirée dans les Pays-Bas, ni de plus étrangere aux François: & cela ſeul fait aſſez voir la ridicule impertinence de ceux qui ont pretendu pouvoir faire paſſer Mr. Arnauld pour l'Auteur de ces deteſtables Lettres.

n'eſt pas neceſſaire qu'ils ſoient (27) graduez pourveu qu'ils ayent étudié en Theologie. *Quæ non proſūt ſingula, multa juvant.*

REMARQUES.

27. Peu luy importe qu'on ſoit gradué ou non. Il ſuffit d'eſtre de vertueux Eccleſiaſtiques ou de paſſer pour tel, pour meriter de luy eſtre en butte.

LETTRE II.

MONSIEUR,

Voſtre zele va au-dela de ce que je pourrois eſperer, & j'aurois toute la confuſion du monde de ne pouvoir reconnêtre vos bons offices, ſi je ne conſiderois pas que c'eſt bien moins à moy que vous les rendez, qu'à la [1] cauſe de JESUS-CHRIST & à ſa grace [2] victorieuſe,

REMARQUES SUR LA II. LETTRE.

1. Malheureux! d'employer ainſi l'adorable Nom de JESUS-CHRIST pour ſeduire des innocens d'une maniere ſi indigne.

2. Il parle de la grace victorieuſe de JESUS-CHRIST, comme les diables parloient de JESUS-CHRIST méme & de ſa ſainteté, avec un eſprit de crainte, de haine & de blaſpheme. *Obmuteſce, ſpiritus immunde.*

ſe, qui eſt le douaire de l Egliſe, dont tous les fideles doivent eſtre les depoſitaires & les défenſeurs : pour vous, Monſieur, vous devez trouver une conſolation ſenſible dans le témoignage de vôtre conſcience, qui vous declare que vous ne rempliſſez pas ſeulement ce devoir, mais que vous le comblez par les ſoins que vous prenez de procurer les approbations de cette doctrine [3] celeſte & que l'on vous peut dire [4] confeſſeur de cette toute-puiſſante grace autant de fois que vous faites ſouſcrire la Theſe, qui la ſoutient d'un air ſi intrepide & ſi chreſtien. N'attendez pas, Monſieur, que je vous marque les meſures qui ſont les plus juſtes ; j'abandonne le tout à voſtre zele, il eſt trop éclairé & trop prudent pour nous engager en de fâcheux pas ; je remarque dans vos Lettres que vos precautions ſont ſi bien priſes & vos reflexions ſi ſenſées, que j'aurois tort d'y rien ajouter : je vous prie ſeulement de menager fort le [5] ſecret qui eſt l'a-me

REMARQUES.

3. Avec quelle conſcience peut-on nommer *doctrine celeſte* ce qu'on croit une hereſie condamnée par deux Papes ?

4. Il ne le flatte de la qualité de Confeſſeur, que pour luy procurer la couronne de Martyr. Au moins il n'a pas tenu à luy.

5. Toûjours ſecret ; toûjours myſtere :

me de cette affaire, & de tirer autant d'approbations qu'il vous sera(6)possible, par ce que je prévois qu'elles nous seront bien necessaires : C'est beaucoup que de vous dire que vous pouvez suivre le mouvement & l'ardeur de vôtre zele, car je conçois par ce que vous faites, combien il est actif & embrazé. Je laisse donc à vostre prudence de multiplier les approbations autant qu'il est possible sans que la chose éclate. Vostre frere & vos amis vous peuvent estre d'un grand secours en cette circonstance ; & bien intentionnez comme ils sont, ils ne manqueront pas de vous prêter la main & de reüssir. Ne (7) vous étonnez pas, si je fais ces sortes

REMARQUES.

mais mystere d'iniquité, qui fait haïr & fuïr la lumiere : *Qui malè agit odit lucem*, Ce n'est point assurement la conduite de Mr. Arnauld. Il presche sur les toits tout ce qu'il a de sentimens sur la grace

6. Le Fourbe se peut vanter d'estre peut-être le premier qui depuis que l'Eglise est establie se soit avisé d'exiger des Catholiques de souscrire à une doctrine qu'il regardoit comme heretique, & pour perdre celuy qui l'auroit souscrite. Il n'y a jamais eu que le diable qui ait fait ce métier. C'est par cet artifice qu'il remplit le monde d'Ariens & qu'il perdit une infinité d'ames.

7. Il n'omet rien

tes d'instances pour des approbations, qui peut-estre vous paroîtront peu importantes n'estant pas de personnes graduées, je vous diray qu'estant pressé on met tout en œuvres & que l'on fait fléche de tout bois : nos ennemis ne dorment pas, & tous les jours ils s'emparent tellement de l'esprit de (8) l'Archevêque de Malines, qu'ils seront bientôt les maîtres de tout. Il y a déja bien des

REMARQUES.

pour empêcher qu'on n'entre en soupçon & en défiance. Il va au-devant de tout. Il prévient toutes les objections. Comme ce manege fait voir que c'est un Fourbe achevé & exercé de longue main au mêtier ; rien au contraire ne prouve plus clairement la candeur & la simplicité de ces bons Ecclesiastiques, leur éloignement de tout esprit de cabale, & leur incapacité même pour toute intrigue ; que de voir comment leurs yeux demeuroient fermez, & qu'ils n'entroient en aucune défiance d'une conduite qui paroissoit si peu narurelle & si pleine d'artifices.

8. Il ne tient pas à luy qu on ne prenne ce Prelat pour le Vicaire General de ceux dont il parle. Mais on voit bien qu'il a plus d'interest de flatter la vanité de ces gens-là, ou la sienne propre, qu'à menager la reputation de cet Archevesque.

des Ecclesiastiques chassez & dépouillez [9] de leurs charges, que l'on prétend estre infectez de cette heresie chimerique & imaginaire du Jansenisme : ce Phantôme entre par tout ; & il n'est pas jusqu'aux enfans, à qui on inspire [10] moins l'amour de Dieu, que l'horreur du Jansenisme La tempête dont vous me parlez dans vostre premiere Lettre est reelle, & allarme bien les RR. Peres ; puis que ces Esprits [11] remuans n'ayant

REMARQUES.

9. Si cela est, il y a plus d'une maniere de chasser & de dépoüiller ces pretendus Jansenistes. On le fait en conquerant par autorité & à force ouverte, quand on dispose à son gre de la Crosse Episcopale. On le fait en filou, par fourberies & par des ressorts cachez, quand on n'est pas *maistre de tout.*

10 Ce détail est bien particulier, & personne ne croira que le vray Mr. Arnauld, en l'estat où il est, puisse estre assez bien informé de ce qui se passe dans les classes, & dans les catechismes où l'on instruit les enfans. Ce seroit une chose bien horrible si cela estoit vray : & des enfans ne seroient gueres bien entre les mains de telles gens.

11. On ne parlera point de deux ou trois galimatias qui se trouvent dans cette belle tirade. Mais on est persuadé que personne ne la lira sans en rire un peu ;

n'ayant pas dequoy s'occuper assez au-dehors, ils se querellent & se choquent au-dedans ; je crois que leur esprit de persecution & de vengeance est si enraciné, que s'ils n'avoient plus dequoy s'occuper dans le mauvais traittement qu'ils font à tant de saints Ecclesiastiques, ils tourneroient les armes contre eux-mêmes, & ce seroit peut-estre le meilleur expedient de les ruiner & de les détruire, que de les faire ainsi consumer

REMARQUES

& sans avoir quelque petit desir de sçavoir comment elle sera regardée des Jesuites. Car s'ils trouvoiēt bon qu'on parlât ainsi de leur Societé, quand cela peut servir à faire des Jansenistes, il faudroit croire que ces Jansenistes leur sont d'un grand usage ; & que le plus grand malheur qui leur pût arriver seroit sans doute que tout le monde prist le Jansenisme pour un phantôme, comme il l'est veritablement. Mais peut-estre qu'ils prendront des injures si atroces, de la bouche d'un tel Imposteur, pour de grandes loüanges, supposant qu'il ne doit jamais parler que par contre-verité. Si cela est, il faut que l'affectation de ce Fourbe à parler des anciens Peres de l'Eglise, & particulierement du Saint Augustin, avec tant d'éloges, soit une marque de la haine & du mépris qu'il a pour eux.

ſumer l'un contre l'autre leur (12) fureur & leur inclination de nuire, qui eſt comme le lait, dont la Societé les nourrit. Les Jeſuites François ne ſont pas contens des Jeſuites Flamands, ou du moins ils veulent étendre leurs limites avec les conquêtes du Roy : C'eſt pourquoy ils ont obtenu les premiers employs dans les Colleges des Pays-bas, & viennent (13) envahir les Rectorats de Lille & de

REMARQUES.

11. Je ſuis ſûr que M. Arnauld n'auroit jamais donné une idée ſi affreuſe de la Societé en luy attribuant d'une maniere ſi generale un eſprit de *fureur* & *une inclination à nuire* ſans bornes & ſans limites, qui ſoit *comme le lait dõt la Societé nourrit ſes enfans.* Il auroit pu dire en particulier *que les Jeſuites ſont appris depuis le Noviciat à regarder les Janſeniſtes ſur le pied d'heretiques, & qu'on leur en fait ſucer une averſion avec le lait ;* Et en cela il n'auroit fait que copier les paroles de la Lettre à un Docteur de Douay (1. Edition) laiſſant au Lecteur le ſoin d'en tirer les conſequences.

13. Il ſeroit difficile que Mr. Arnauld eut des correſpondans aſſez bien inſtruits du ſecret de la Societé, ni qu'il eut des eſpions dans le Conſeil du Provincial. Juſqu'à preſent il n'a pas paru avoir beaucoup de part à leur confiance, & je ſuis ſûr au moins que ce n'eſt pas le

de Douay, si mes correspondans sont bien informez : cela ne peut manquer de chagriner les Peres Flamands, c'est dommage qu'ils ne peuvent pas faire entrer un petit grain de (14) Jansenisme dans ce démelé pour rendre les François suspects, ce seroit le moyen le plus court de se tirer d'embarras.

Pour revenir aux miseres de Malines, voiez, je vous prie, jusqu'où vont les honteuses pratiques & les violences de ces Peres pour supplanter & accabler les Disciples de S. Augustin, qui sont les plus integres & les plus irreprochables parmy les Ecclesiastiques : ces pauvres gens dépoüillez de leurs charges sans

REMARQUES.

P. Tellier qui luy aura découvert leurs mysteres.

14. Pourquoy seroit-il difficile de faire passer quelques Jesuites pour Jansenitte. Il n'en coute pas beaucoup pour cela. Il ne faut que *faire entrer un petit grain* de Decrets absolus de predetermination physique, ou de grace efficace par elle-mesme, ou au moins *un petit grain* de rigorisme : avec cela l'affaire est faite. Le P. De la Croix, le P. Morin, & plusieurs autres ne sont-ils pas enfin devenus Jansenistes par ce moien : sans parler du P. Typhaine dont le livre *De Ordine* a esté par cette raison exclu du Catalogne des Ecrivains de la Societé.

ſans raiſon ont eu recours à la Juſtice pour ſe plaindre du tort qu'on leur faiſoit; rien de plus raiſonnable & de plus conforme à l'équité; mais les Jeſuites qui ſemblent s'eſtre élevez au-deſſus des Loix de la nature & de la Juſtice ont trouvé le moyen de (15) fermer toutes ces

REMARQUES.

15. Pluſieurs de ces faits ſont publics : on n'en peut diſconvenir. Mais l'Impoſteur donne un ſi mauvais tour aux circonſtances qu'il y ajoute, que ceux dont il y parle n'ont pas ſujet d'en eſtre contens. Je ne ſçay pas ſi les Jeſuites trouveront bon qu'on les ſacrifie ainſi à l'envie & à la haine publique en les rendant reſponſable d'une conduite qui ne peut eſtre approuvée, ſi elle eſt telle qu'on l'a dépeint. Le Confeſſeur de la Reine d'Eſpagne ſeroit ſans doute fort faché que l'on euſt découvert ſon jeu. Les Miniſ. d'Eſpagne ne prendroient pas plaiſir à ſe voir ſous la ferule du Confeſſeur de la Reine; & à n'eſtre que les executeurs de ſes deſirs en ces ſortes d'affaires. Les Conſeils & les Tribunaux du Pays-bas Eſpagnol ne gouteront pas les voies que l'on prend pour leur lier les mains & empeſcher le cours ordinaire de la juſtice. Les peuples, & ſur tout le Clergé qui en ſouffrira le plus, n'en ſauront pas gré à ceux qu'on en fait en cet endroit les

ces voyes qui restoient à l'innocence opprimée pour se justifier : ils ont un de leurs Peres Confesseur de la Reyne d'Espagne & *ils* (16) *obtinrent* par son moyen un Mandement pour Monsieur Gastañaga Gouverneur des Pays-bas Espagnols, qui l'obligea de défendre à tous les Tribunaux de recevoir les appels interjettez par aucun Ecclesiastique du Diocese de Malines contre son Archevesque : De bonne foy on auroit peine à s'imaginer que la violence des personnes religieuses pût aller à de semblables extremitez sans faire

REMARQUES.

auteurs. Monseigneur l'Archevêque de Malines qui paroît y gagner beaucoup, est un de ceux qui y perdroit davantage si, comme on n'en doit pas douter, il fait quelque cas de son honneur, & s'il sçait, sans doute, que la gloire d'un Evesque consiste à regler sa conduite, à gouverner les ames, & à traiter ses cooperateurs conformement à ces paroles du premier de tous les Evesques de l'Eglise : *Pascite qui in vobis est Gregem Dei providentes non coactè, sed spontaneè secundum Deum ; neque turpis lucri gratia, sed voluntarie ; neque ut dominantes in cleris sed forma facti Gregis ex animo.* 1. Petr. 5.

16. *Ils obtinrent* au lieu de, *ils ont obtenu* phrase Walonne ou Flamande.

faire ſoulever contre eux tous ceux, qui ont encore quelque peu d'équité naturelle : que fera donc un pauvre Eccleſiaſtique, que ſon Archeveſque par une preoccupation viſible pourſuit comme atteint d'une hereſie notoirement imaginaire, & qu'on dépouille de ſes Charges & de ſes emplois ? Où aura-t-il recours ? à ſon Metropolitain ? il eſt (17) party ; aux autres Juges ? il leur eſt devendu

REMARQUES.

17. *Party*, au lieu de, *partie*, eſt encore bon Walon. Mais ſerieuſement on a de la peine à comprendre qu'un homme, quel qu'il ſoit, oſe parler, & à plus forte raiſon écrire en de pareils termes d'un Archeveſque : & ſi M. de Malines vouloit biẽ faire connoître au public ce qu'il en penſe, il luy feroit apparemment plaiſir. Car ſi par hazard ce Prelat, MM. les Vicaires Generaux du Dioceſe de Tournay, & les Jeſuites ſçavoient également gré à cet Impoſteur des outrages qu'il leur fait, on ne douteroit preſque plus qu'il n'y eût en ceci de l'enchantement : & l'on auroit meſme lieu de croire que ce nouvel Enchanteur en ſçauroit plus en cet art maudit, que le fameux Simon des Actes des Apoſtres, puiſqu'il ne borneroit pas la puiſſance de ſes charmes a ſeduire une ſeule ville, comme faiſoit cet ancien magicien.

fendu de recevoir les appels : cette conduite si inique est seule capable de les perdre d'honneur & de reputation, si on leur faisoit justice.

Vous me ferez plaisir, & il me sera d'un grand service de m'apprendre ce qui se passe de plus considerable dans vostre Université touchant les disputes, les sentimens des Docteurs de chez vous, ce qu *opinent* vos [18] Messieurs François de Sorbonne, ajoutez-y ce que vous sçavez touchant l'Apologie historique, cela pourra *trouver lieu* dans une piece, qui

REMARQUES.

18. Il en veut bien à ces *Messieurs François de Sorbonne*, ce qui fait assez juger de quel esprit procede toute sa detestable intrigue. Je ne sçai comment ces MM. ont pû éclsaper de ses mains. Il faut bien qu'ils aient eu de bons Anges tutelaires. Mais, *qui se existimat stare, videat ne cadat* Qu'ils prennent garde a eux : car il ne manquera pas de leur tendre d'autres pieges. Les disciples du Demon ont cela de propre, que les mauvais succez de leurs damnables entreprises ne les rebutent point, quelque confusion qui leur en revienne. Plût à Dieu que ceux de JESUS-CHRIST n'eussent pas moins d'ardeur ni moins de constance dans les choses qu'il leur inspire pour son service & pour sa gloire.

qui apparemment ne tardera gueres [19] à voir le jour. Comme vous avez esté employé dans cette intrigue, vous en estes penetré à fonds.

Le changement que Mr. de Wille a trouvé bon de faire aux mots de l'approbation est peu important, & sa reflexion est un peu [20] vetilleuse Quant aux doutes de Mr. [21] Cuvelier, ils font assez voir

REMARQUES.

19. Faux prophete quand il veut deviner le bien que feront les autres; comme il ne l'est que trop veritable quand il predit le mal qu'il veut faire luy-mesme. On n'a point vu paroître ce livre: & *apparemment il tardera beaucoup à voir le jour.*

20. C'est par ces sortes de termes piquans & méprisans qu'il tache de forcer de jeunes Ecclesiastiques à donner aveuglement & sans précaution dans ses paneaux. Mais que ne produit-il la Lettre entiere de ce Mr. Wille, dans le libelle où il en produit si malicieusement quelques mots tronquez? C'est de quoi il se garde bien: mais on pourra peut-estre le faire pour lui: & en tout cas assez de gens ont vu cette Lettre entiere pour en rendre témoignage, & entr'autres M. l'Evêque d'Arras.

21. Ce Mr. Cuvelier est un sçavant Professeur du Seminaire de Tournay, qui, loin d'approuver sa mise-

voir qu'il n'eſt pas déchargé de la roüille de l'école, & qu'il a peu étudié les conteſtations faites en ces dernïers temps par les Diſciples de S. Auguſtin : il eſt vray que pour s'accommoder au temps on a eſté [22] *parfois* obligé d'emprunter des Thomiſtes ces façons de parler ; [23] *Senſus diviſus, gratia ſufficiens, &c.* mais ce n'eſt qu'un emprunt, & nous leur rendons volontiers à preſent que le [24] *broüillas* eſt diſſipé & nous aimons mieux

REMARQUES.

rable Theſe, l'avoit vigoureuſement refutée : ce qui avoit fort déplû au Fourbe, regardant cette Theſe cõme un chef-d'œuvre de ſon art.

22. Encore, *parfois,* au lieu de, *quelquefois.*

23. Ennemi de l'unité, auſſi-bien que de la verité, il s'efforce, à l'exemple du diable, de mettre la diviſion entre les Ecoles de S. Auguſtin & de S. Thomas, qui n'en font qu'une pour ce qui concerne les points conteſtez. Il n'y gagnera rien. Ces Theologiens ſont d'accord pour le fond: & ceux dont il s'agit ſe ſont expliquez ſuffiſamment ailleurs ſur la grace efficace & ſur la ſuffiſante.

24. *Broüillas,* pour *Broüillard,* eſt un terme ſi particulier à cet Auteur, qu'on ne ſe ſouvient point de l'avoir veu ailleurs que dans ſes Lettres, & dans ſon libelle où on le trouve deux fois, page 7. & page 43. On eſt bien ſeur au moins

mieux parler & penser comme S. Augustin & toute l'antiquité. Si j'avois un peu plus de loisir, je le [25] *convainquerois*, ce me semble, de cette verité, mais ce qui me manque le plus, c'est le temps. Cependant soiez persuadez que j'en auray toûjours assez pour vous servir, quand vous voudrez bien m'employer : rien ne me peut estre plus agreable, que les découvertes que vous me faites, & les amitiez que vous me témoignez d'un si [26] bon cœur. Continuez, je vous en conjure, à seconder nos bons desseins & à soutenir avec courage la cause de Dieu & de son Eglise ; donnez-moy, je vous prie, quelque part dans vos saints Sacrifices.

MONSIEUR,

Vostre tres-humble & tres-obeïssant serviteur. ANTOINE A.***.

REMARQUES.

qu'on ne sçauroit le montrer dans aucun Auteur François.

25. Je le *convainquerois*, pour *convaincrois*.

26. Le Traître ! Croiroit-on que c'est ce même *bon cœur* qu'il traite peu aprés dans son infame libelle au Docteur de Douay, p. 87. de *forcené*, & de *demoniaque*, en le nommant éfrontement par son nom & par sa qualité ; quoi que la vertu & la pieté de ce jeune Ecclesiastique soient assez reconnuës ?

LETTRE III.

MONSIEUR,

Si vous sçaviez de quelle consolation me sont vos Lettres, je suis trop convaincu de vostre amitié pour croire que vous prendriez plaisir à me faire [1] conter les jours & à me faire informer à chaque *poste* s'il n'y a pas de vos nouvelles: N'ayant icy que des objets de chagrin & de melancholie, puis que ce n'est que [2] persecutions, & jugemens sans forme de justice ; il faut bien que je me tourne

REMARQUES SUR LA III. LETTRE.

1. *Faire conter les jours* à Mr. Arnauld dans l'attente des Lettres d'un jeune Chanoine de Douay, qu'il n'a jamais vu, ni connu, cela est un peu trop puerile: & s'il n'y avoit point eu quelque espece d'ensorcellement, il n'en auroit pas fallu davantage pour ouvrir les yeux à un homme qui a autant d'esprit qu'on en attribue à celuy-là.

2. Voici M. l'Archevêque de Malines encore en jeu: On y perdra ses peines, ou on découvrira comment il s'accommode de l'insolence de ce Fourbe.

ne de voſtre coſté pour trouver quelque ſoulagement à mes peines, & que les bonnes nouvelles de Douay détrempent l'amertume de celles de Malines. Au reſte c'eſt bien moins à vous qu'il s'en faut prendre qu'à moy-même, ſi vous ne m'écrivez pas avec toute la diligence que je ſouhaiterois; je *ſçay* que les commiſſions dont je vous ay prié, demandent du loiſir & de la patience & que ce ſera un ſervice tres-conſiderable a l'Egliſe ſi avec tout le temps que vous y emploiez, vous avez le bonheur d'y reuſſir. Je fais reflexion que parmy les ſouſcriptions que vous m'avez fait tenir, je n'y trouve pas, celles de ces Curez du premier ordre que [3] le zele pour la reforme des mœurs a rendu

REMARQUES

3. Voilà preciſement les gens à qui ce miſerable en veut. Les *Curez* qui ont du *zele pour la reforme des mœurs*, & les Eccleſiaſtiques qui ſont de *bonne odeur* dans l'Egliſe: ce ſont ceux qu'il veut perdre à quelque prix que ce ſoit; ce ſont ceux qu'il travaille à rendre Janſeniſte ſelon ſon idée par tant de belles voyes. Vertueux Eccleſiaſtiques, prenez gardes à vous. Quand on vous feroit faire quelque promenade de Carcaſſonne, aprés vous avoir pieuſement déchargez du ſuperflu de vos biens, & méme du neceſſaire; & vous avoir adroi-

a rendu tres celebres & de bonne odeur, comme les Curez d'Erre, de Cherqz, de Wets, de Hem, de la Madelaine à Tournay, de Mr. du Biez & de quelques autres, que Mr. de Ligny m'a témoigné estre d'une doctrine tres-pure, d'une morale irreprochable & d'une vertu incapable de mollir & de *tourner en arriere* pour les respects humains : je voudrois qu'ils fissent souvent reflexion à ces paroles: [4] *Qui me* erubuerit *coram hominibus, erubescam & ego eum coram patre meo.* Cependant si vous remarquez qu'il faut faire

REMARQUES.

tement privez de vos benefices, il ne faudroit pas en estre trop surpris. Il n'y a rien de si facheux que ne merite le *zele pour la reforme des mœurs* : & Innocent XI. tout grand Pape qu'il estoit, pour en avoir un peu trop témoigné, n'a pu éviter de passer pour Janseniste.

4. Adorable Sauveur, comment pouvez-vous souffrir un tel abus & une telle profanation de vos saintes paroles! Mais il ne faut pas s'en étonner, puisque vous souffrez bien que les sorciers & les magiciens les emploient dans leurs malefices. Encore s'il citoit fidelement la parole divine de nôtre Seigneur: mais il nous fait un texte à sa fantaisie, & qu'il ne trouvera tel nulle part dans l'Evangile.

faire violence à leur croyance, ou plûtôt a leur ménagement politique, n'insistez pas davantage: *Je sçaurois pourtant volontiers* ce qui les empéche de faire profession des purs sentimens de saint Augustin, qui ont cet avantage sur ceux que l'on debite communement dans les Universitez, qu'ils sont [5] simples, démasquez, sans estre frelatez de ces déguisemens que la corruption des Scholastiques a imaginez depuis peu de siecles. Car je mets en fait que si vous *montez* [6] plus haut, on n'y découvrira pas la moindre

REMARQUES.

5. Je ne puis m'empecher, en lisant toutes les flatteries & les fausses douceurs dont le perfide accable & étourdit ces bons Ecclesiastiques, de penser à ces scelerats qui sous le nom d'hoteleries tiennent des coupe-gorges sur les grãds chemins. Il n'y a point de carresses, d'honnêtetez, de complimens dont ils n'usent envers les passans pour les attirer chez eux. Ils leur font l'accueil le plus obligeant & la meilleure chere du monde: & tout cela tend & se termine à les enyvrer pour leur couper la gorge plus aisement & profiter de leurs dépoüilles. L'application est aisée à faire.

6. On peut remarquer avec quelle ardeur cet organe du demon travaille à faire Jansenistes les Curez qui ont du

moindre trace de cette chicane [7] Theologique, ni de ces adoucissemens, qui sappent, si j'ose ainsi parler, la *mâle* & solide doctrine de saint Augustin : mais comme selon la parole de l'Apôtre nous sommes redevables à tous, *sapientibus & insipientibus debitor sum*, aux forts & aux foibles, faites-moy la grace de me faire tenir les raisons prétendues qu'ils ont alleguées pour se dispenser de cette approbation ; [8] j'aimerois méme beaucoup d'avoir

REMARQUES.

zele pour la reforme des mœurs, & les Ecclesiastiques de *bonne odeur*, n'y épargnant ni l'Ecriture, ni les Peres (& sur tout S. Augustin) ni l'ancienne Tradition de l'Eglise, ni aucuns des raisonnemens que peut lui fournir la mechante Dialectique. Où est la conscience & la crainte de Dieu ! Mais pourquoi en demander à qui n'en a point ?

7. Il voudroit bien leur mettre tous les Theologiens Scholastiques à dos: mais ces Messieurs sçavent bien discerner entre les bons & solides Scholastiques, qu'ils estiment & étudient avec soin, d'avec certains ravaudeurs qui ne sont bons qu'à tout gâter dans la Theologie & qu'à corrompre la Morale.

8. Voici un endroit où la malice achevée du Tentateur se montre à découvert, & qui ruine le vain pretexte

dont certaines gens se servent pour justifier cette noire entreprise. C'est, disent-ils, une feinte innocente, & necessaire pour découvrir les mauvais sentimens que des hypocrites cachent dãs le cœur. C'est comme si on feignoit de tenter un moment sur son honneur une fille dont la conduite est suspecte ; mais uniquement pour éprouver sa chasteté. C'est enfin comme si pour connoître la fidelité d'un domestique ou d'un sujet, on proposoit au premier de voler son maître, & au second d'entrer dans quelque complot contraire au service de son Prince. Il n'est pas vray qu'il n'y auroit rien que d'innocent en tout cela, & Mr. Arnauld a fait voir dans sa 1. Plainte que le premier artifice est condamné par les Peres à l'occasion des Priscillianistes qui cachoient leurs heresies. Mais quand on supposeroit que tout cela fût permis que diroit-on, si celuy que l'on tenteroit sur sa foy, y demeurant inviolablement attaché, celuy qui auroit entrepris de le tenter, voiant sa fermeté s'efforçoit de la vaincre & de le faire entrer dans des sentimens heretiques pour avoir lieu de l'en accuser. Que diroit-on du second, si voyant une fille fidelle à son devoir, il tâchoit tout de bon de la corrompre pour avoir le plaisir de la diffamer ? De quelle perfidie ne seroit pas coupable le troisié-

me si voyant ce domestique à l'épreuve de la tentation ; il l'excitoit a voler son maître pour le faire pendre? Quel supplice enfin ne meriteroit point ce traître qui connoissant par luy-même la fidelité de ce sujet, entreprenoit de luy inspirer des sentimens contraires à ce qu'il doit a son Souverain ? Ce sont là des images de ce que nous voions ici dans nostre Tentateur, & il fait bien voir qu'il n'a pas tenté ces Messieurs comme Dieu tente ses élus pour leur salut, mais comme le diable les tente pour les corrompre & les damner. Car s'il n'avoit eu dessein que de connoître si leurs sentimens estoient bons ou mauvais, s'ils estoient ce qu'il appelle Jansenistes, c'est a dire selon luy heretiques, il auroit esté édifié du refus de signer la These que firent Mr. Cuvelier & quelques autres de ces Messieurs. Assuré de la pureté de leurs sentimens par ce refus de souscrire à des propositions qu'il croyoit ne pouvoir estre souscrites que par des *Apôtres d'un nouvel Evangile*, il en seroit demeuré là, content d'avoir trouvé très-catholiques ceux qu'il avoit soupçonnez de sentimens erronez. Mais il cherchoit à corrompre leur foy, & non pas à l'éprouver. C'est pourquoy il persiste à travailler pour les seduire, & employe pour cet effet les reproches, les flate-

ries, les injures, pour leur faire honte de leur refus, & les engager enfin a signer *le formulaire de la nouvelle Eglise*, comme la These est qualifiée dans la *Lettre à un Docteur de Douay*. La difficulté que ces Messieurs faisoient de la signer est selon luy un *menagement politique*, & n'est fondée que sur des *excuses affectées*, sur des *raisons pretendues*, sur une *chicane Theologique*, sur *des déguisemens que la corruption des Scholastiques a imaginez depuis peu de siecles, sur des adoucissemens qui sappent la mâle & solide doctrine de S. Augustin* : & ceux qui resistent à sa tentation sont des gens *foibles*, qui ne sont pas *déchargez de la roüille de l'ecole*, qui craignent quelque *facheux engagement, qui n'osent faire profession des purs sentimens de S. Augustin*, & qui n'ont pas assez fait reflexion sur la menace que fait nostre Seigneur de desavouer devant son Pere ceux qui auront eu honte de le confesser devant les hommes. En verité cette tentation estoit plus qu'humaine : & on a peine à comprendre comment des personnes prévenues pour Mr. Arnauld d'une estime proportionnée à sa reputation, ne se sont pas rendus à des reproches si pressans qu'ils croioient venir de luy. Mais Dieu conduisoit tout à la confusion de ce Tentateur diabolique. C'est le nom qui luy convient : puisqu'il est visible qu'il ne

d'avoir leurs [9] *Lettres en nature*, comme

REMARQUES.

cherchoit pas à découvrir des erreurs où il crut ces Messieurs engagez, mais à leur en inspirer de veritables, telles qu'il croyoit que les sept Propositions en contenoient : & il faisoit le vray office du diable, qui s'efforce de faire faire le mal le connoissant tel, & qui fait d'autant plus d'efforts pour pervertir une ame, qu'il la trouve plus fortement attachée à son devoir.

9. Voila les adresses dont il s'est servi (& plût à Dieu qu'il n'en eut pas employé de plus criminelles) pour attraper ces *Lettres en nature*, dont il cite dãs son libelle quelques endroits tronquez, qui dans leurs originaux ont souvent tout un autre sens qu'il ne leur donne. Mais pourquoy a-t-il tant d'empressement d'avoir ces *Lettres en nature*, c'est à dire en bon François, d'en avoir les originaux ? Quel usage en vouloit-il faire ? Pourquoy des copies ne luy suffisoient-elles pas ? Dieu le sçait. Un faussaire si expert en son métier, & si hardi à contrefaire, pouvoit en avoir besoin pour ses louables desseins & ses pieux projets. Il est bon de connoître l'Ecriture des gens. On peut trouver des occasions où il est utile de l'imiter au naturel. Certes on peut sans faire de

me vous m'avez envoié celle de Mr. Cuvelier afin d'entrer mieux dans leurs doutes & de leur donner un éclairciſſement qui ait plus de rapport à leur embarras ; je me ſuis fait une loy de dérober quelques jours à mes plus [10] *groſſes occupations* pour les conſacrer au ſervice

REMARQUES.

jugement temeraire tout craindre d'un homme, qui s'eſt fait connoître pour ce qu'il eſt par tant de coups de maîtres.

10. *Groſſes occupations*, ne s'écrit point en bon François, non plus que ces mêmes expreſſions du libelle : *Groſſe reflexion*, pag 66. *groſſes pré entions*, page 105. *groſſe difficulté*, p. 110. *gros ravage*, pag. 111. & *des écrits en groſſe quantité*, page 118. Tout cela ne vaut rien : & n'eſt pris que d'une façon de parler que quelques gens du monde ont fort affecté depuis tres-peu de temps d'introduire dans leurs diſcours. Mais les bons Auteurs ne l'ont pas encore introduite dans leurs écrits : & une telle affectation reſſent le petit auteur qui ne fait qu'éclore ; & qui pretendant ſe diſtinguer par là & faire le beau-diſeur, fait voir combien peu il eſt encore *déchargé de la roüille de l'école*, qu'il reproche aux autres fort mal à propos, ou, pour mieux dire, de la poudre du College, qu'il faut avoir bien ſecouée avant

vice de [11] *quelqu'uns* de mes amis qui m'en prient avec instance & je tâcheray de trouver un jour à destiner aux solutions de leurs doutes, afin d'ôter tout pretexte de doctrine suspecte ou de facheux engagement. J'attendray donc par la premiere [12] poste le paquet des approbations que vous aurez procurées & des Lettres qui contiendront les excuses affectées pour ne pas souscrire à cette These ; vous y pourrez joindre celle du [13] second Professeur du Seminaire de Tournay.

REMARQUES.

que de s'ériger en auteur François.

11. Voici encore *quelqu'uns*, au lieu de *quelques-uns*.

12. Le mot de *poste*, qui est mis là pour celui de *courrier*, ou *d'ordinaire*, n'est nullement François. Il n'y a que les Walons qui appliquent indifferemment ce terme à la poste & au postillon ou courrier, & même quelquefois au maître, ou commis des postes d'une ville.

13. Ce *second Professeur* est le plus ancien du Seminaire de Tournay, où ils n'ont point d'autre primauté entr'eux que celle que donne l'ancienneté dans la maison. Il se nomme Mr. Bertram, & est homme de sçavoir & de vertu. Il n'avoit pas moins reconnu le venin caché de la These pretenduë que son Confrere, & comme lui, au lieu de l'approuver, il

Tournay. Mandez-moy, s'il vous plait, si ce que j'avois appris des Jesuites François, qui devoient s'impatroniser des Colleges

REMARQUES.

l'avoit refutée. Cela avoit déplu au fourbe, qui desiroit sur toutes choses des approbations du Seminaire de Tournay : car on y avoit demandé jusqu'à celle de l'œconome, qui estoit alors un fort jeune Prêtre. Mais n'ayant pû y reüssir, & voulant fourrer, à quelque prix que ce fût, au moins le nom de ce Seminaire dans son libelle, qui devineroit la fausseté dont il s'avisa? Il donna à Mr du Bron, avec une éfronterie sans exemple, la qualité de *President ou Concierge du Seminaire de Tournay*, qu'il n'a de sa vie pensé à prendre, parce qu'elle seroit ridicule : car il a seulement en garde une maison abandonnée de Douay, qu'on cherche à vendre, comme inutile, depuis qu'on a bâti un Seminaire dans Tournay même. Cependant ce Mr. du Bron, qui est un jeune & vertueux Prêtre, ayant eu le malheur de signer cette These sur la foy de ses amis ; ou plutôt les explications qu'ils y avoiẽt données, & qu'on supprime si malicieusement ; l'Imposture a ajoûté à sa signature cette plaisante qualité, qui luy a attiré mille railleries, tant qu'on a crû qu'il se l'estoit

Colleges de Flandre, eſt veritable; (14) ſi les Docteurs de Sorbonne continuent à vous faire part de leurs ſentimens & de ce qu'ils apprennent des RR. PP. ſi dans voſtre Univerſité ou dans le Dioceſe de (15) Tournay & d'Arras il ne s'y paſſe

REMARQUES.

donnée. On laiſſe à deviner ſi cela s'eſt fait ſimplement pour tourner en ridicule cet Eccleſiaſtique, ou ſi on a eu en cela des veües plus étendues. Mais quoi qu'il en ſoit, c'eſt toûjours l'action d'un fauſſaire inſigne, tres-puniſſable en bonne juſtice.

14. *Docteurs de Sorbonne*, vous voici encore une fois. Gare Carcaſſonne: vous eſtes apparemment de trop *bonne odeur*. Vous témoignez ſans doute trop de *zele pour la reforme des mœurs*. Cela ne ſe pardonne pas. Le diable vous en veut. Il met à vos trouſſes un de ſes plus dangereux ſuppôts. Jugez par ſes faits de quoi il eſt capable. Vous pourriez bien vous trouver pour le moins ſubitement Janſeniſtes en dépit de vous-mêmes. *Adverſarius veſter circuit quærens quem devoret. Reſiſtite fortes in fide. Tu autem, Domine miſerere nobis.*

15. Il en veut fort auſſi au Dioceſe de Tournay, & à celuy d'Arras. Pourquoi non à celuy de Cambrai? Il n'eſt

passe rien de considerable pour ou contre le bon party. Ici (16) l'Evêque va droit à son but, mais il trouve des obstacles, qui le rebuteront bien-tost, il ne fait pas un pas qu'on ne l'arreste: le *party* des Disciples de S. Augustin est tres-bien *lié*, & c'est sur cette sainte harmonie que je conte beaucoup & que j'espere que ce

REMARQUES.

pas moins à sa bienseance. *Est-ce qu'il ne s'y passe rien de considerable pour ou contre le bon party?* Il n'est pas à présumer qu'un si grand Diocese puisse demeurer dans ce profond assoupissement. Dévelopera ce mistere qui voudra. Ce n'est pas nostre affaire mais c'est un peu celle de Monseigneur l'Evêque d'Arras, qui est infailliblemẽt de trop *bõne odeur*, & se rend trop *celebre* par son *zele pour la reforme des mœurs*. Cela s'appelle avis au Lecteur, si j'entens bien le Walon de ce pieux personnage.

16. C'est Monseigneur l'Archevêque de Malines dont cet Imposteur fait par tout un grand persecuteur des bons Ecclesiastiques. Mais il passe bien plus avant dans d'autres Lettres : car dans une à Mr. Rivette, par exemple, il dit : *Qu'il ne faut pas s'étonner de ses injustices, puisque c'est un homme ignorant, qui n'a pas les premieres teintures de Theologie, & qui est esclave des Jesuites.*

ce (17) *brouillas* ne sera que comme une ombre qui relevera l'éclat de leur vertu, & sur tout de leur constance & de leur fidelité dans les oppressions. Je suis de tout mon cœur & avec une extreme passion de vous obliger,

MONSIEUR,

Vostre tres-humble Serviteur
ANTOINE A.***

Mes complimens & mes civilitez à Mr. le Docteur de Laleu, il m'obligera de me faire part de ses nouvelles, quand il en aura d'utiles pour la bonne cause.

REMARQUES.

17. Voici encore son *brouillas*. Il doit en avoir la tête bien pleine.

LETTRE IV.

MONSIEUR,

Je n'ay jamais soupçonné qu'il y eust aucune negligence de vostre part, mais bien qu'on ne secondoit pas autant vostre zele, qu'un veritable amour de la verité le denandoit : ménagez-vous dans le tracas que vous donnent ces sortes de

commiſſion, & fuiez les faux freres. Ce que vous dites, n'eſt que trop vrày, *que les vaiſſeaux du premier rang ne ſont pas toûjours le mieux leur devoir*: [1] cette expreſſion me plait beaucoup, & ſi on peut pouſſer plus loing l'allegorie, je vous diray que ces navires capitaux ne voguent qu'en pleine mer, je veux dire où rien ne les geſne, les incommode; & s'il leur arrive quelque eſchec, quel embarras pour les (2) remorguer, & *reparer leurs deſagrémens!* Cependant ce ſont ces vaiſſeaux de haut-bord; devant qui il faut baiſſer le pavillon. Mais laiſſons là la metaphore, pour vous dire dans un ſtile tres-ſimple mais tres-veritable, que je vous ſuis infiniment obligé de vos memoires ſur le decret de voſtre Faculté; il me ſera d'un tres-grand uſage pour

REMARQUES SUR LA IV. LETTRE.

1. Le perfide! Voyez comme il flatte de jeunes Ecclesiaſtiques pour les attirer dans l'horrible piege qu'il leur tend. Voyez de quelle maniere il les careſſe dans un deſſein formé de les perdre. Mais ne reconnoit-on pas bien le caractere de Mr. Arnauld dans cette fade allegorie?

2. *Remorguer*, ou, *remorquer* (car on écrit l'un & l'autre) eſt un terme de marine qu'on entend. Mais pour: *reparer leurs deſa-*

pour le [5] dessein que j'ay medité de faire voir l'irregularité de cette procedure. Mais il me faudra un peu surseoir ce dessein, parce que je suis pressé de tout côté de me declarer touchant les propositions nouvellement condamnées; il est bon de parler uniformement dans cette affaire, & de se faire (4) une juste idée

REMARQUES.

grémens, en parlant de vaisseaux : j'avouë mon ignorance.

3. Il ne luy coute rien a tailler de la besoigne à Mr. Arnauld. Il luy fait prendre des desseins de livres de toutes sortes. Cependant rien ne s'execute, & on le void aussi peu écrire contre la *procedure* de Douay, que contre le Decret de Rome. C'est qu'il n'y à rien de reel en tout cela que l'effronterie de ce Tartufe à tirer d'un fond inépuisable de mensonges ceux qui sont plus conformes à ses desseins, & plus propres à rendre odieux ceux qu'il a interest de décrier & de perdre.

4. Qu'il est malhabile à contrefaire Mr. Arnauld ! A juger de ce Docteur parce qu'il a écrit de Theologie, rien ne luy ressemble moins qu'un homme à idées, ou qu'un faiseur de nouveaux Systemes en matiere de Theologie. Il s'en tient à ceux que les SS. Peres en ont formé sur l'Ecriture & sur la Tradition.

idée de doctrine que tout le party embrasse. Je trouve, ce me semble, des défilez fort commodes, qui sont en même-temps à l'abry de ces condamnations & qui conduisent droit aux veritez fondamentales de nostre Religion. Ces petites secousses ne font qu'affermir ces mysteres inébranlables.

Comme je veux répondre solidement & mettre tout nostre party à couvert de reproche & d'insulte, le loisir m'est necessaire : Ce qu'il y a de [5] consolant dans cette disgrace, c'est que quand on connoit le manege de Rome, on sçait que cette Cour ne voulant point tout a fait desesperer les parties en contestation, elle

REMARQUES.

Mais pour un homme qu'il veut à toute force faire chef de parti dans l'Eglise, il a attendu long-temps à luy faire dresser le plan de ses sentimens & *une juste idée de doctrine que tout le parti embrasse.* S'en aviser à 80. ans, aprés avoir écrit cinquante ans durant, tout de bon c'est un peu trop tard.

5. C'est quelque chose de bien consolant, au gout de cet homme de bien, que cette conduite qu'il a l'insolence d'attribuer aux Souverain Pontifes: Consolation certes bien digne d'un homme qui n'a pas plus de Religion que le faux-Arnauld; mais dont

elle gratifie tour à tour celuy qu'elle a mortifié, & mortifie celuy qu'elle a gratifié.

Le peché philosophique avoit pris le devant, il falloit bien *tort ou droit* que nous eussions nostre temps, puis que l'alternative est un ressort de sa [6] politique:

REMARQUES.

ne s'accommoderoit jamais un Prêtre qui en a autant que le veritable.

6 La patience échappe. Celle de Job ne seroit pas à l'épreuve de tant de forfanteries. Il ne tien pas à ce miserable que ces eunes Ecclesiastiques, qu'il s'efforce de seduire, ne se forment du Pape une idée semblable à celle du Prince de Machiavel. Par une double trahison il foule aux pieds tout respect pour rendre odieux à ces Theologiens le Tribunal de la premiere Eglise du monde, afin d'avoir ensuite dequoy les rendre eux-mêmes odieux à ce venerable Tribunal. Qui n'aura donc de l'indignation de le voir s'évaporer comme il fait dans son libelle, & s'épuiser en injures atroce contre des gens de bien à qui ses seductions auront arraché dans une Lettre secrete quelque mot trop peu respectueux en un sens, mais en tout infiniment éloigné de ses insolences! Scelerat, si tu ne crains point les foudres de Ro-

tique : ainsi donc à present le droit du jeu est pour nous, & j'espere de faire declarer [7] Rome sur des *matieres* qui sont bien plus *decisives* & qui feront sans comparaison plus de brêche aux fondemens ruineux des adversaires. Voilà qui va un peu retarder le [8] projet que j'avois

REMARQUES.

me, crains au moins ceux du Ciel, qui pendent sur ta tête.

7. Fiction folle & impertinente! A l'entendre parler M. Arnauld dispose à son gré du Tribunal de Rome & est en estat de le faire declarer sur telles matieres qu'il luy plaira : & il ne se souvient plus que par une fiction contraire, mais aussi extravagante que celle-ci ; il vient de luy mettre la plume à la main pour *se declarer* contre ce Tribunal *sur les Propositions nouvellement condamnées*. Voilà un credit bien caduc, & une faveur bien chancelante.

8. Admirez la cascade des projets du Faux-Arnauld. Il veut d'abord travailler à satisfaire ces Theologiens timides *qui apprehendoient de se trop engager en signant la These en question*. A ce dessein succede l'Ecrit qu'il veut faire contre *la procedure* de la Faculté de Theologie de Douay. Il quitte ce dessein pour attaquer le Decret des trente-une Propositions. Cette entre-

j'avois fait de satisfaire pleinement ces Messieurs qui apprehendoient de se trop engager en signant la These en question. Ces bonnes gens me paroissent bien intentionnées, mais ils sont de la premiere impression, & ils n'ont receu, si j'ose ainsi parler, *encor* que la premiere teinture des principes de S. Augustin. Plus ils avanceront, plus ils verront que ces manieres de parler n'ont esté imaginées que pour un temps & pour sauver de la tempête les plus [9] venerables dogmes de l antiquité.

Pour vous, Monsieur, qui vous vous distinguez dans l'appuy de la bonne cause,

REMARQUES.

prise cede ensuite à celle de *faire declarer Rome sur des matieres qui sont plus décisives & qui feront sans comparaison plus de brêche aux fondemens ruineux des adversaires*. Il a encore de la peine a ne pas abandonner cette entreprise pour revenir au premier ouvrage dont il a du chagrin de voir l'execution retardée. Et enfin tous ces projets chimeriques aboutiront a la *Questions curieuses, &c.* (c'est ainsi qu'il écrit) livre qui est sorti de la plume de Mr. Arnauld, comme ces projets sont entrez dans sa teste.

9. Il ne faut pas oublier que ces *plus venerables dogmes de l antiquité* sont ce qu il croit des heresies.

cause, je vous conjure de ne pas vous laisser emporter par ces (10) exemples dangereux, de travailler incessamment à procurer & à [11] multiplier les approbations,

REMARQUES.

10. C'estoit en effet sa plus grande peur. Mais qui n'admirera que ces Lettres, en les croyant (comme on faisoit) d'un homme tres-sincere & tres-habile en ces matieres, n'ayent pas renversé l'esprit de tous ces jeunes Ecclesiastiques ? C'est un effet visible de la puissante protection de Dieu.

11. L'approbation de la These est le centre où tout aboutit. C'est son dessein capital qu'il ne perd jamais de vue. Cependant l'approuver selon luy n'étoit rien moins qu'approuver l'heresie de Luther & de Calvin; c'étoit signer *le formulaire d'une nouvelle croyance, la profession d'un nouvel Evangile, le plan d'une nouvelle Eglise* qui s'alloit élever *sur les ruines de celle que* JESUS-CHRIST *a choisie pour son Epouse*. C'estoit souscrire à un *horrible projet & aux malheureux desseins cõçus depuis quelque temps contre la Religiõ* C'est comme il en parle dés l'entrée de sa Lettre à un Docteur de Douay. Il n'importe. La vangeance qu'il medite d'executer par le moien de cette souscription n'en sera que plus complette. Il perdra ces pauvres Theologiens en

bations, & de ne pas permettre que la prudence humaine l'emporte jamais sur l'amour de la verité. (12) Je viens de donner

REMARQUES.

toutes manieres. Ils ne pourront éviter la colere de Dieu entrant dans une conspiration si horrible contre son Eglise & sa verité. Ils seront poursuivis à feu & à sang par la justice humaine. Ainsi le scelerat aura sujet d'estre content. On ne peut mieux comprendre ce perfide & detestable dessein qu'en le comparant au crime sans exemple de cet homme diabolique qui pour se mieux vanger de son ennemi le força le pistolet à la main de renier son Dieu & son Sauveur, & aussi-tost aprés luy ôta la vie pour le damner éternellement. Ce qu'il y a de plus & ce qui fait plus d'horreur en cette occasion, c'est que ce demon incarné ne perdit qu'un seul homme, & celuy-ci presse à tout moment qu'on *multiplie ces approbations* qu'il croit tres-mechantes : c'est à dire donc selon luy qu'on multiplie les crimes, afin qu'autant qu'il se trouvera d'approbateurs, ce soient autant de victimes de sa vengeance, aussi cruelle qu'impie & sacrilege.

12. Imposture sur imposture. Grande imposture qu'un aussi franc scelerat ose prendre le nom de Mr. Arnauld. Autre imposture d'attribuer à ce Docteur un

donner au public un Livre ſous le titre de *Queſtions Curieuſes touchant Mr. Arnauld* Comme je me ſuis attiré beaucoup d'ennemis ſur les bras pour les interelts de la verité, l'on parle de moy preſque partout avec excés en bien & en mal ; pour que mon portrait ne ſoit ni flatté ni défiguré, j'ay fait l'hiſtoire de ma vie ; je doute qne ce Livre ait paſſé les lignes & ſoit venu juſques à vous, ſi j'en trouve l'occaſion commode, je vous promets de vous le faire tenir.

Je ſuis le plus ſincerement du monde,

MONSIEUR,

Voſtre tres-humble & tres-affectionné Serviteur
ANTOINE A.***

REMARQUES.

livre dont il eſt certain & manifeſte qu'il n'eſt point auteur Il a trop de modeſtie pour parler de luy-même auſſi avantageuſement que ce livre en parle. Mais le Fourbe en entaſſe bien d'autre : car pour mieux perſuader qu'il eſtoit Mr. Arnauld, il écrivit que la Cour vouloit le rappeller, mais qu'il y reſiſtoit : & quinze jours aprés on vit dans une Gazette de Hollande : *Mr. Arnauld ce fameux Theologien eſt rappellé en France par ordre de la Cour.*

LETTRE V.

MONSIEUR,

Il paroit bien que vous n'eſtes pas *encor* fait au feu, le Decret de Rome vous allarme : bien vous en prend que vous eſtes dans un pays de franchiſe, car vous criez ſi haut, que ſi l'on n'avoit pas fermé en France les avenues à l'Inquiſition, vous ne manqueriez pas d'avoir au plutoſt une troupe de Sbirres à vos trouſſes, [1] qui vous traiteroient de Turc

REMARQUES SUR LA V. LETTRE.

1. Il ne ſçait ce qu'il dit. Eſt-ce la France qui a empêche qu'on n'ait établi l'Inquiſition à Douay? Y eſtoit-elle avant que le Roy eut conquis cette ville; Des Sbirres hors de l'Italie, eſt encore quelque choſe de bien penſé Mais comment peut-on dans une Lettre écrite à un ami dans la derniere confidence, *crier ſi haut* qu'on s'attire *au plutôt une troupe de Sbirres*, à moins que ce pretendu ami ne fût un perfide & un traître ſemblable à celuy-ci; Auſſi ſe promettoit-il bien de mettre *aux trouſſes* de ce bon Chanoine des gens qui va-

Turc *à Maur.* Au reste je vous suis bien obligé de ce grand zele & je conçois par là de quel secours vous seriez dans un veritable peril, si une fausse allarme vous met si à *l'erte.* Pour moy qui serois *passé long-temps* tout cicatrisé, si ces coups perçoient la peau, je suis si accoutumé à ces bruits & à ces foudres, [2] que je ne retourne pas pour cela un pas en arriere : j ay bien essuié d'autres orages & je n'ay jamais manqué de surgir au port. Si c'estoit la destinée de ces propositions d'estre un jour condamnées, le pouvoient-elles estre plus favorablement que par un Pape de 81. ans, & qui en dust si-tost aller rendre conte à Dieu.

J'ay cru, [3] jusques à present Monseigneur

REMARQUES.

lent bien des Sbirres, ou de le reduire à ne s'en sauver que par la fuite.

2. Que veut-il dire encore par ces *foudres* & ces *cicatrices?* Quand est-ce que le vray Mr. Arnauld a esté cicatrisé ou foudroyé ? Que cela est fou, de s'imaginer qu'il parleroit ainsi de luy-même contre sa propre conscience. J'ay vu une Lettre imprimée, écrite à ce celebre Docteur de la part du Pape Innocent XI. par M. le Cardinal Cibo : & je n'y ay rien vu qui ne détruise cette idée de *foudres* & de *cicatrices.*

3. *J'ay cru.* Un François auroit mis

ſeigneur de Cambray dans nos interests ; la protection qu'il a donnée à l'innocence des Peres de l'Oratoire de Mons contre les noires & infames calomnies des Jesuites m'avoit fait regarder ce Prelàt comme un défenseur de la verité & un reparateur de la discipline de l'Egliſe, mais ce que vous mes dites de la sotte [4] & injuste défense qu'il fait

REMARQUES.

j'avois cru. Mais ce n'est pas à quoi il faut s'arrêter à present: car nostre Maître de Theatre introduit dans sa scene un acteur nouveau assez distingué pour meriter toute nostre attention. Qui est-ce ? c'est Monseigneur l'Archevêque de Cambray. Ho ! ho ! Monseigneur l'Archevêque de Cambray. Ce sera donc pour luy faire joüer un bien meilleur rôlle que ceux qu'il luy a plû de faire joüer au Pape, à la Cour de Rome, a M. de Malines, à MM. les Vicaires Generaux de Tournay, & aux Jesuites : puisque nous avons déja remarqué qu'il faisoit grace au Diocese de Cambray, & ne dressoit ses embûches que pour ceux de Tournay & d'Arras. Ceci sera donc curieux. Voyons.

4. *Sotte & injuste défense !* Ces termes passe la raillerie. On ne pense pas que le Lecteur s'attendit à les voir tomber sur M l'Archevêque de Cambray, & si ce

fait de lire les Ecritures Saintes, fait bien voir que ce n'est pas *encor* de luy qu'il faut attendre la redemption d'Israël : *Non hunc elegit Dominus.* J'apprens de plus par une autre voie que Mr. Caron Chanoine de la Metropolitaine ce grand homme de bien & d'une integrité irreprochable, que Dieu avoit permis pour le salut de ce Diocese que l'on fist Vicaire General, & que l'on destinoit à estre President du Seminaire, où il eust travaillé à la reforme des jeunes Ecclesiastiques & leur eust inspiré une horreur du relâchement ; j'apprens dis-je que ce M. Caron est *remercié* [5] de Monseigneur l'Archevêque & en même-temps

REMARQUES.

Prelat n'en est pas un peu ému, on aura asseurement lieu de craindre qu'il ne se soit aussi laissé enchâter par ce Fourbe.

5. *Remercié*, en ce sens est une expressiō Walonne. Et quant à Mr. Caron, il a tout le merite que l'Imposteur luy attribue. il a eu le malheur de déplaire à Monseigneur l'Archevêque de Cambray, de quoi il a un mortel déplaisir, parce qu'il sét comme il doit les bienfaits qu'il en a reçus. Mais comme ce Prelat sçait bien que les loix de la conscience doivent aller devant tout ; & que ce n'est qu'une de ces loix inflexibles qui a obli- Mr. Caron de luy

temps difgracié. Ce coup fait bien *crouler* de belles efperances faites-moy le plaifir de me conter ce démelé à fonds, jamais je ne fuis mieux informé des chofes, que quand vous vous donnez la peine de m'en éclaircir, & je travaille volontiers fur des memoires auffi clairs & auffi debarraffez que font ceux que vous m'avez envoiez touchant le Decret, que l'on avoit medité contre l'Apologie : vous n'avez pas perdu vos peines & du moment que je feray forti de l'analyfe & de l'explication que je fais des propofitions nouvellement, condamnees, nous feront fentir aux Mef-fieurs

REMARQUES.

refifter dans la facheufe occafion qui luy a fait encourir fa difgrace; il efpere que la pieté & le bon cœur de ce Prelat ne luy permettront pas de l'eftimer moins dans le le fonds, malgré toute la malignité de fes ennemis. Au refte c'eft peut-être le bonheur de Mr. de Cambray qui a voulu le garantir par là du fort de tant de grands Evêques, qui fe font trouvez Janfeniftes fans avoir jamais penfé a le devenir. Car par quel autre endroit auroit-il pu l'éviter, fi aprés *la protection qu'il a donnée à l'innocence des Peres de l'Oratoire de Mons, contre les noires & infames colomnies de Jefuites* (ce font les paroles

ſieurs de Douay la lâcheté la beſtiſe [6] & l'ingratitude qu'ils ont témoignées dans

REMARQUES.

du Fourbe, qu'on ſe garde bien de nous les attribuer) il eut plus long-laiſſé dans le Vicariat, & eut enfin fait *Préſident de ſon Seminaire Mr. Caron Chanoine de la Metropolitaine, ce grand homme de bien & d'une integrité irreprochable, qui eut travaillé à la reforme des jeunes Eccleſiaſtiques & leur eut inſpiré une horreur du relâchement.* On connoit des Eveſques devenus Janſeniſtes pour moins que cela.

6. *Beſtiſe*; Voilà une celebre Univerſité aſſez bien qualifié Je ne ſçay ce qu'en penſeront Mr. De la Verdure & Mr. De Cerf. Ils couleront apparemment doucement là-deſſus, en reconnoiſſance de la grace que cet Impoſteur leur fait dans ſon Libelle de declarer *qu'on eſt perſuadé de leurs bonnes intentions & de la Catholicité de leurs ſentimens.* Et tous les autres Docteurs de cette faculté eſtant, ſelon luy, gens ſuſpects dans la Foy il a le champ libre: *Domine uſquequo?* Il eſt bon neanmoins de donner à Mr. De la Verdure & à Mr. de Cerf un preſervatif contre la vanité qu'une ſi grande diſtinction leur pourroit cauſer. C'eſt que dans la nouvelle édition du Libelle on a beau-

dans cette occasion. Puisque cet Archevêque nous doit estre contraire, & que tout tend à la rupture, vous m'obligerez de me marquer ce qui est moins regulier dans sa conduite, en quoy il donne plus de matiere à de justes reproches: [7] *S'il nous doit estre adversaire*, il est bon d'avoir

REMARQUES.

coup rabatu de l'estime qu'on faisoit d'eux dans la premiere. On s'est répéti d'avoir approuvé leurs sentimens cõme Catholiques, & l'on a substitué le mot de *droiture* à celuy de *Catholicité*. C'est toûjours beaucoup de leur avoir laissé *la bonne intention & la droiture:* au moins s'il se trouve que leur Doctrine soit heretique, ils ne seront heretiques que materiellement. Or il est certain que leur Doctrine ne peut estre Catholique, puis qu'ils tiennent constamment celle de leur ancienne Censure de 1588. & que dans le jugement si plein *de lascheté, de bestise & d'ingratitude* dont on se plaint icy, ils ont declaré de nouveau leur attachement inviolable à la Doctrine de cette ancienne Censure. C'estoit donc une grande méprise d'avoir reconnu leur *Catholicité* dans la 1. Edition, & elle estoit de trop grande consequẽce pour n'estre pas reparée dans la seconde.

7. Voicy une étrange Morale pour

Mr. Arnauld. Quoy donc ? celuy que toute la France regarde comme un des plus grands ennemis de la Morale relâchée, se prepare à la vangeance contre un illustre Archevêque, & se dispose a déchirer sa reputation, & à ne luy épargner aucune des medisances dont il croira trouver quelque fondement dans sa conduite ? Et il croira le pouvoir faire en sureté de conscience, si ce Prelat s'avise de *luy estre adversaire* ; parce qu'il est bien juste *de luy faire payer les injustes persecutions qu'il pourroit luy susciter !* En verité jamais le faux Arnauld n'a plus entierement oublié qu'en cet endroit quel Personnage il avoit à joüer, & à qui il venoit de faire louer Mr. Caron comme l'homme le plus capable *d'inspirer la reforme & un horreur du relachement aux jeunes Ecclesiastiques* du Diocese de Cambray. Quoy que metamorphosé depuis plusieurs mois en un Docteur de la Morale la plus pure & la plus Chrétienne, de maître qu'il estoit d'une Morale diabolique, il n'a pû s'oublier luy-mesme : semblable à cette chatte de la Fable, metamorphosée en Demoiselle, qui à la vûe d'une soury ne pensant plus a ce qu'elle estoit devenue ne put s'empêcher de faire la chatte Serieusemét, c'est une bonne chose que le masque luy

luy soit tombé, & qu'au lieu du faux visage de Mr. Arnauld il se soit enfin fait voir luy-mesme. Nous avons par ce moyen le denoüement de la piece. On voit par là sur quels principes est fondée cette intrepidité avec laquelle il a conçu & executé le dessein de cette fourberie, entassant sans scrupule mensonges sur mensonges & calomnies sur calomnies. C'est qu'il a crû que ces Messieurs de Douay & du voisinage, & en general tous les Disciples de S. Augustin, *luy estoient contraires*, qu'il y avoit mesme *rupture* entr'eux & luy, & qu'il avoit au moins sujet de craindre *qu'ils luy étoient adversaires* : il n'en a pas fallu davantage pour luy donner droit de *charger* ces Messieurs d'un crime aussi horrible qu'est celuy de former le plan d'une nouvelle Eglise sur les ruines de celle que JESUS-CHRIST a choisie pour son Epouse, de les denoncer comme *les Apostres d'un nouvel Evangile*, de les proclamer comme des gens *possedez de l'esprit d'erreur & de cabale*, & d'y ajoûter toutes les autres faussetez & calomnies, jugées necessaires pour faire croire les premieres, & pour colorer toute l'intrigue. Tout cela pratiqué envers des ennemis n'est, selon la Morale de nostre fourbe, qu'une juste defense ; ce n'est autre chose que prévenir ou faire

payer

d'avoir en reſerve de quoy le charger & de luy faire payer les injuſtes perſecutions qu'il pourroit nous ſuſciter. [8]

Me

REMARQVES.

payer les injuſtes perſecutions qu'ils pourroient ſuſciter. L'Impoſteur n'a dõc fait que ſuivre les maximes de cette Morale, qui eſtant appuyées de l'autorité d'un grand nombre d'Auteurs graves, l'ont mis dans un parfait repos de conſcience ſans luy laiſſer le moindre doute, ny la moindre defiance du contraire. Or ſelon un autre grand principe de cette meſme Morale : *Conſcientia circa illicitum intrepida excuſat à peccato*. Voilà le denoüement de toute l'intrigue.

8. Quand ſur une telle lettre, qu'on croyoit de Mr. Arnauld, il ſeroit arrivé à un jeune Eccleſiaſtique plein de zele & de feu, d'écrire de M. de Cambray quelque choſe d'un peu facheux ; ne ſeroit-il pas de la generoſité & de l'équité d'un tel Archevêque de le pardonner. & de tourner toute ſon indignation contre un tel Seducteur ? Sa ſageſſe & ſon équité luy feront regarder ce Fourbe du meſme œil qu'il regarderoit un fripon qui auroit enyvré le plus fidele de ſes Domeſtiques avec du vin frelatté & ſophiſtique, pour l'exciter enſuite à parler mal de ſon Maiſtre, & avoir lieu de l'en accuſer, de le

Me voila enfin arrivé à la 18. Proposition, l'ouvrage croit considerablement sous la main ; plus j'avance plus je remarque que ces matieres se développent mieux & me presentent plus de pays à battre. Que si nos ennemis ont cru estre beaucoup mieux dans leurs affaires à la faveur de ce Decret, j'ose me flatter qu'ils pourront bien décompter à la vue de cet ouvrage. [9]

[10]

REMARQUES.

faire chasser & de se faire donner sa place. C'est asseurement ce qu'en penseront toutes les personnes raisonnables & les meilleurs amis de M. l'Archevêque. Mais l'Imposteur joüe encore bien mal le Personnage de M. Arnauld en parlant comme il fait des Evesques, des Archevêques, & du Pape mesme; puis qu'on ne sçauroit avoir pour ces sacrées dignitez un respect plus religieux ni plus sincere que celuy qu'il a toûjours témoigné avoir pour elles.

9. Quand la Doctrine des équivôques & des restrictiōs mentales (dont cet Imposteur parle avec honneur en 2. ou 3. endroits de son Libelle, & particulierement a la page 52. où il tâche scandaleusement d'en donner une bonne idée) quand cette Doctrine dis-je, seroit aussi innocente qu'elle est criminelle & pernicieuse à la societé humaine,

[10] J'ay une amitie à vous demander & un service, c'est de vous charger du soin de bien placer un Gentilhomme Liegeois, qui doit aller vers *les Pasques* ou la Pentecoste prendre les premiers Rudimens de la Philosophie ; c'est le fils de Mr. le Baron d'Enterghem Gentilhomme de la Hesbaye : il est *tres-aise*, il m'a donné quelque temps retraite chez luy, & m'y a traité avec toute la charité & l'honneur imaginable : son *garçon* est en

REMARQUES.

pourroit-on sauver, avec ce secours si commode à la malice des hommes, tant d'impostures inventées à plaisir ? Il ne reste qu'un moyen à nostre Imposteur pour faire que l'esperance qu'il donne de ces beaux ouvrages ne soit pas trompée, c'est de les composer luy-mesme, & de les faire imprimer sous le nom de M Arnauld, afin qu'on les puisse joindre à ceux dont ce Docteur parle dãs sa 1 Plainte pag. 17. & à plusieurs autres ouvrages de tenebres, supposez à luy ou ses amis depuis quarante ou cinqnante ans.

10. Voicy une longue tirade de nouvelles impostures. Mais celles-cy pouvoiẽt avoir plus d'une fin. Car qui sçait si ce Traître n'avoit pas dessein d'introduire un filou, un voleur Domestique, ou un empoisonneur dans la maison de quelque prétendu

en premiere & acheve *ensuite* [11] les humanitez ; il est bien né, il a beaucoup d'esprit, des inclinations nobles & portées au bien : une partie de leurs biens est située dans les terres de France, on n'a pas manqué de la confisquer, mais on luy fait esperer, que si son fils va demeurer en France, on luy en laissera la jouissance. Je vous prie de luy choisir une maison bien propre, où il soit éloigné des mauvaises compagnies, & où on luy inspire des bons principes. Vous le mettrez dans le College où vous jugerez qu'il y a plus de profit à faire pour la doctrine & pour la vertu. Si la coûtume souffroit que les écoliers eussent un valet, Mr. son Pere en auroit de la satisfaction ; si je n'apprehendois pas de vous estre incommode, je vous prierois de le tenir chez vous [12] dans la persuasion

REMARQUES.

Janseniste ? Il n'y a rien dont on ne le puisse soupçonner, aprés ce qu'il a fait à Mr. de Ligny.

11. *Ensuite*, employé comme il est là, au lieu de *par consequent*, est encore particulier à cet Auteur ; & se trouve dans son Libelle 4. fois au mesme sens. V. l'ext. N. 10.

12. Mr. Malpaix avoit bonnement accepté de prendre chez luy ce pretendu Gentilhomme : & comme l'Imposteur avoit fait demander aussi en même temps à un Docteur amy de ce Chanoine, de

ſuaſion où je ſuis qu'il ne peut tomber en de meilleures mains. Vous ne vous en plaindriez pas, il eſt du naturel du monde le plus doux & le plus docile, je ne penſe pas *que vous en auriez* de la faſcherie : Cependant je ne ſouhaitterois pas que vous ſouffriſſiez aucune incommodité en ma conſideration. Pour ſa penſion on pretend de ne rien épargner, on ſouhaitte qu'il vive ſplendidement & *en cavalier*, mandez-moy ce qui ſera neceſſaire pour la ſienne & pour celle de ſon valet s'il en peut avoir : il ſeroit auſſi bon d'avoir un paſſeport ſi l'on en donne aux écoliers, ou de me dire de la maniere que s'y prennent les Philoſophes pour aller chez vous en ſeureté : ſon nom eſt Eugene Adalbert Baron d'Enterghem [13]

Je

REMARQUES.

ſe charger, ſous le meſme pretexte d'etudes, d'un jeune Theologien dont il diſoit merveilles, on ne ſçauroit preſque douter que ce ne fut pour faire joüer à l'un & à l'autre quelque tour de ſon métier.

13. On aſſure que ni dans la Hesbaie, ni dans tout le pays de Liege, il n'y a aucun Gentil-homme appellé le Baron d'Enterghem. Et le filou ſçavoit trop bien ſon métier pour s'expoſer en nommant une perſonne réelle, & que l'on pût connoître, à faire découvrir tout le myſtere. Cette re-

Je suis le plus parfaitement du monde.

MONSIEUR,

Vostre tres-humble & tres-obeïssant serviteur.

ANTOINE A.***.

REMARQUES.

traitte de Mr. Arnauld chez le Baron d'Enterghem est donc un conte fait à plaisir, & une preuve seule suffisante pour convaincre d'imposture le faux Arnauld, & pour renverser toutes ses machines. Ces façons de parler *les Pasques, son garçon*, pour dire, *son Fils; je ne pense pas que vous en auriez; vivre splendidement & en Cavalier*, en parlant d'un Gentilhomme qui étudie; ces façons de parler, dis-je, son encore tout à fait propres à nous faire croire que la lettre est de Mr. Arnauld.

LETTRE VI.

MONSIEUR,

Aprés le malheur [1] qui vient de m'arriver

REMARQUES SUR LA VI. LETTRE.

1. Icy la scene que succede au change. Le tragi-comique: & si la

river rien ne me peut plus estre agreable que la mort ; heureux & cent fois heureux dans ma misere si ce malheur me regardoit uniquement, & n'envelop-poit pas dans une disgrace immanquable tous les chers & intimes amis de Douay. Un miserable domestique le plus [2] infidéle de tous les hommes vient de me voler tous mes papiers, toutes mes Lettres & une partie de mes Livres ; comme ce larcin ne luy peut servir, que pour trahir mes correspondances & pour faire sa fortune par cette lâche découverte, je ne doute pas qu'il n'ait pris le chemin de la Cour, & qu'il n'y soit tres-bien reçu, parce qu'il a avec luy tout le secret de mes intelligences ; je ne survivray asseurement pas a ce coup, & de toutes les épreuves de ma vie,

c'est

REMARQUES.

piece ne finit pas par de plus sinistres catastrophes, il ne faut pas s'en prendre à l'Auteur. Il estoit le mieux intentionné du monde : & ce n'est pas non plus qu'il eut trop mal pris ses mesûres : mais Dieu est plus puissant que le diable. C'en est l'unique raison.

2. Quel amas d'impostures & de fourberies ! Il faut bien finir comme on a commencé. Mr. Arnauld a confondu l'Imposteur sur ce point dans sa 1. Plainte.

c'eſt la plus ſenſible & la plus accablante; Conſolez-moy, Monſieur, ou plutoſt conſolez *vous*, [3] *qui* aurez grande part dans la perſecution qui va s'élever, je ſuis incapable de vous donner conſeil, tant je ſuis *inquiete* & abbatu: Donnez avis, je vous prie, de cette trahiſon à Mr. Laleu & Rivette: écrivez-en à Mr. Gilbert [4] je ne me trouve pas en eſtat de m'acquiter de ces devoirs; *ils entendront bien-toſt ma mort* ? (5) je les conjure de ne pas m'épargner leurs prieres, & ſi j'ay eſté l'occaſion innocente de leur diſgrace, je taſcheray de reconnêtre leurs amitiez & leurs bons ſervices pour

REMARQUES.

3. *Conſolez vous qui aurez, &c.* Le moindre François auroit repeté le mot de *vous*; & pluſieurs auroient cru le devoir mettre trois-fois, de cette maniere: *Conſolez-vous vous-même, vous qui allez avoir &c.*

4. Mr. Malpaix fut fort ſurpris en voyant icy le nom de Mr. Gilbert: car juſques là il avoit ignoré qu'il eut auſſi eſté honoré du commerce de cet honnête homme.

5. Quelles forfanterie! Mr. Arnauld a bien fait voir qu'il n'eſt pas mort. Car les morts ne donnent pas de ſi rudes coups qu'il en donne dans ſes *Plaintes* à ce maſque inſolent

pour la cauſe commune plus ſolidement dans le (6) Ciel.

[7] Si vous pouviez envoier un exprés à Mr. de Ligny, j'apprehende qu'on ne l'arreſte en chemin, & qu'un cachot ne ſoit la recompenſe de ſon zele tout Chreſtien. (8) Pour vous, Monſieur, auſſi-bien que MM. Laleu & Rivette, le plus ſeur eſt de vous cacher [9] quelque temps & de vous retirer à la campagne dans une maiſon

REMARQUES.

6. Mais quelle impieté. On doit pourtant y eſtre accoutumé à preſent. Ces Lettres en ſont remplies.

7. Il n'a pas tenu à ce fripon (comme on void) que cet Eccleſiaſtique, aprés tous les autres frais qu'il luy a fait faire, & dont il ſeroit tenu à reſtitution, ſi jamais Dieu luy touchoit le cœur, n'ait encore depenſé une vintaine d'écus à faire courir aprés Mr. de Ligny, qui eſtoit déja bien-avant ſur le chemin de Carcaſſonne.

8. C'eſtoit tout le deſir de ce perfide, comme il paroît aſſez par la Lettre dont il l'avoit chargé pour le Doyen de Carcaſſonne.

9. Il vouloit les faire cacher dans le temps qu'il alloit publier ſon infame *Lettre à un Docteur de Douay*, afin que leur fuite prétendue rendit plus croyables les horribles calomnies dont il les couvre.

maiſon d'amis juſques à ce que l'on ſçache aſſeurement, ſi ce perfide eſt allé en Cour, & où la tempeſte crevera ; j'en ay écrit à mes amis de Paris, afin qu'ils m'imforment de tout : ſi c'eſt une *fauſſe peur*, je vous envoieray un exprés pour vous en porter la bonne nouvelle ; mais en attendant, prenez vos ſeuretez, & laiſſez paſſer l'orage : faites mine d'aller faire un voiage ou une promenade pour trois ſemaines ou un mois, on fait toûjours mieux ſes affaires en liberté, que dans une baſtille, où l'on pourrit [10] *des ans & des ans* ſans eſtre écouté. Mais *avant*

REMARQUES.

10. Noſtre grand Monarque vient de donner une marque ſi éclatante de ſon amour inflexible pour la juſtice dans la punition d'un inſigne calomniateur que le faux-Arnauld, dont les Lettres & toute l'intrigue ne ſont qu'une calomnie continuelle & meſme une ſource inépuiſable de calomnie, n'auroit qu'à ſe nõmer pour éprouver luy-meſme la juſtice de S. M. Si cet Auguſte Prince n'a pu ſe laiſſer vaincre à aucunes ſolicitations, pour pardonner à un coupable, pour qui les calomniez mêmes demandoient grace, fondans en larmes à ſes pieds, pourroit-il ſouffrir qu'on employât ſon nom & ſon autorité pour refuſer juſtice à des

innocens ? Mais les Roys sont hommes quelques élevez qu'ils soient au-dessus des autres hommes par leur puissance & par leurs éminentes qualitez : & ils sont même plus en estat d'estre surpris par de faux rapports que les autres hommes, à cause de la multitude des grandes affaires dont ils sont accablez, & des artifices de ceux qui s'étudient à surprendre, pour leurs interests particuliers, la bonté souvent trop credule des Princes. *Cette trop grande credulité est*, dit S. Bernard *un Renard si fin & si artificieux que je n'ay vu jusqu'à present aucun des grands Princes de ce siecle qui ait assez évité ses embûches & ses surprises.* Quand on surprend ainsi leur religion, plus ils ont de zele pour la justice, plus les innocens, qu'on leur fait prendre pour des coupables, sont exposez à souffrir ; & la vertu qui fait la felicité de tout un Royaume, fait alors la misere de quelques innocens calomniez. Si donc il y en a quelques-uns qui sous le regne de Louis le Grand *pourrissent des ans & des ans dans une Bastille sans estre écoutez*, comme le Fourbe l'avance d'une maniere peu respectueuse, à qui s'en doit-on prendre, sinon à des calomniateurs qui luy ressemblent, & qui n'ont pas moins de malice & d'artifices que luy. Quand ces innocens même en disent

disent quelque chose avec respect par la necessité & l'obligation de défendre leur propre innocence & afin que quelque langue charitable se delie pour parler en leur faveur, on ne peut les blâmer. Mais quand un méchant homme, qui se declare tel par une longue suitte de fourberies & par un grand nombre de fausses Lettres, sans autre necessité que celle qu'il s'est faite de tromper & de perdre de jeunes Ecclesiastiques par une trahison sans exemple, parle dans un pays conquis depuis peu d'années, *d'une Bastille où l'on pourrit des ans & des ans sans estre écouté*, il est visible qu'il ne le fait que pour donner une mauvaise idée du gouvernement, pour inspirer aux personnes à qui il écrit du dégoût de la domination Françoise, pour rendre odieux le Prince que Dieu leur a donné, & même pour ébranler, s'il le pouvoit, leur fidelité. Ce n'est pas que ce soit là sa derniere fin. Car semblable au diable, qui n'excite au peché que pour avoir dequoy accusere & dequoy perdre celuy qui le commet a son instigation, ce Fourbe ne travaille à faire prendre à ces Ecclesiastiques des sentimens si criminels & à en tirer des témoignages de leur main, qu'afin d'en faire ensuitte la matiere d'une accusatiō qui serve à les abîmer sans ressource.

avant partir, marquez moy où vous vous retirez l'un & l'autre & qu'elle est la personne à qui je dois adresser mes Lettres pour vous les faire tenir, [11] car il est à

REMARQUES.

11. Il est aisé de voir que ce n'est pas pour leur sureté qu'il leur conseille la fuitte & la retraite, mais pour demeurer luy-même maître du Theatre & y faire joüer telles tragedies qu'il luy auroit plu & pour les forcer à se declarer eux-mêmes criminels par leur absence. Mais pour estre maître en même-temps de leurs personnes, de leurs Lettres, de leurs correspondances, & faire tout saisir, quand la calomnie auroit disposé les Puissances à l'execution de son projet, il veut sçavoir le lieu de leur retraite, l'adresses de leurs Lettres, & le nom de leurs amis les plus confidents. On peut bien donner icy à ce maître filou la louange qui est donnée dans l'Evangile à la prudence de cet œconome infidele, & reconnoître avec nôtre Seigneur: *Que les enfans du siecle sont plus sages & plus prudens en leur maniere, que ne le sont les enfans de lumiere*. Car je gagerois bien que Mr. Arnauld tout habile Theologien qu'il est, n'auroit jamais fait paroître tant d'habileté & de sçavoir-faire dans la conduite d'une intrigue.

à craindre que toutes les Lettres qui auront vôtre adresse ne soient retenuës. Je vous inviterois à venir auprés de moy, si ce n'estoit rendre vostre cause beaucoup plus méchante ; & cette seule entrevuë qu'il seroit impossible de cacher, justifieroit tous les soupçons que l'on formera sur vos Lettres. Voilà les Jesuites, [12] qui vont avoir beau jeu. Providence de mon Dieu, que vous estes *inscrutable !* [13] Je n'en *peux* plus de tristesse.

REMARQUES.

12. *Les Jesuites* (s'ils estoient capables de prendre tout cela sur eux & de se rendre protecteur de telles actions, comme ce Fourbe le veut faire croire) n'auroient peut-estre pas si beau jeu qu'il se l'imagine ; pourveu que ces Messieurs & la voix publique qui parle pour eux, fussent écoutez : & que leurs ennemis n'eussent pas assez de credit & d'adresse pour surprendre un jugement à leur insçu. Car pour eux ils n'ont ni l'un ni l'autre. Mais quand cela arriveroit ; ils adoreroient la conduite de Dieu sur eux, & attendroient avec patience que Dieu fit connoître leur innocence à ceux qui auroient esté surpris.

13. Que voilà un parfait Comedien ! Mais que c'est un impie achevé ! *Providence de mon Dieu, que vous estes inscrutable* de souffrir de

tesse. Je suis inconsolablement. [14]

MONSIEUR,

Vostre tres-humble & tres-obeissant serviteur.
ANTOINE A.***.

REMARQUES.

tels monstres sur la terre!

14. *Je suis inconsolablement!* Ne faut-il pas être bien rempli des puerilitez du College, ou avoir entierement perdu le jugement, pour faire parler ainsi un homme tel que Mr. Arnauld?

LETTRE VII.

MONSIEUR,

C'en est fait, ce qui n'estoit qu'une simple conjecture, est à present [1] tres-assuré.

REMARQUES SUR LA VII. LETTRE.

1. C'est à dire que ce *miserable domestique le plus infidele de tous les hommes.... a pris le chemin de la Cour, qu'il y a esté tres-bien reçu*, qu'il a livré *tous les papiers, toutes les Lettres & une partie des Livres de Mr. Arnauld*, & a decou-

assuré. Le miserable pour se bâtir une fortune a trahi sa foy, & son maître, aprés que je l'ay comblé de bien-faits jusques à present. Ne faut-il pas estre né sous une malheureuse constellation, [2] dont les malignes influences m'ont persecuté

REMARQUES.

vert *tout le secret de ses intelligences.* Si cela est, qu'on nous dise donc comment est fait ce domestique, qui l'a vu à la Cour, qui sont ceux qui l'ont si bien reçu. Pourquoy ce Fourbe suppose-t-il qu'il y ait à la Cour des personnes disposées à bien recevoir un tel domestique de Mr. Arnauld & à se rendre les receleurs du vol de ses papiers, de ses Livres & de ses Lettres. Je veux croire plutost que ce personnage n'y auroit esté reçu que comme un fripon, un voleur domestique, un homme à envoyer droit à la Greve sur sa propre confession. Mais selon toutes les apparences il n'y aura personne de pendu pour cette affaire, à moins que le faux-Arnauld, vray voleur de ses propres Lettres & de tout ce que possedoit le pauvre Mr. de Ligny, n'aille, bien converti & bien contrit, se presenter de luy-même, pour recevoir la peine à laquelle un grand Magistrat le condamna sans hesiter en lisant la 1. Plainte de Mr. Arnauld.

2. *Ne faut-il pas estre né*, ou s'estre

persecuté jusques à present, pour me voir ainsi en proye à mes ennemis; Depuis ce temps, je vis moins que je languis, je tiens le lit continuellement pour [3] vigoureux que je fusse auparavant dans mon grand âge : Mais c'est bien moins pour

REMARQUES.

tendu à force d'exercice, un impudent & impertinent Comedien, pour faire parler en payen insensé un aussi sage & aussi pieux Docteur de Sorbonne que Mr. Arnauld ?

3. *Pour vigoureux que je fusse.* Ce *pour*, au lieu de *quelque*, n'est pas l'expression d'un François; mais bien du furieux declamateur qui a cõposé le libelle au Docteur de Douay, dans lequel on la trouve huit fois. V. l'Ext. N 1. Quand chacun écrit en la langue de son pays personne n'y sçauroit trouver à redire, & ce n'est pas une honte d'ignorer celle des autres. Mais quand un impudent, comme celui-ci, viendra nous debiter, par exemple, du Walon de l'Ille un peu rabillé, pour du plus correct François de Paris, tel qu'est sans contredit celuy de Mr. Arnauld, il se rendra aussi ridicule que l'âne de la fable à qui la peau de lion, dont il croyoit s'être bien couvert, ne pouvant cacher ses grandes oreilles, ne servoit qu'a l'exposer à la risée de tous ceux qui le voyoient ainsi équipé.

pour moy que je suis embarrassé ; que pour mes bons amis, que mon malheur rend criminels, & dont les confidences seront examinées dans toute la rigueur [4] pour les rendre coupables. J'ay avis de

REMARQUES.

4. Quelque aveuglé qu'il soit de sa passion, quelque euyvré qu'il paroisse de l'esperance des grands succés de sa fourberie, il ne laisse pas de voir, qu'à juger de tout avec cette équité qui est une des qualitez les plus necessaires à un Juge, cette affaire ne peut aboutir qu'à la confusion de celuy qui l'a entrepise. C'est pourquoy il fonde toute son attente sur ce que *les confidences de ses bons amis* (comme cetraître les vient d'appeller) *seront examinées dans toute la rigueur pour les rendre coupables*. Mais dans quel pays, à quel tribunal, par quels Juges a-t-il donc crû que cette affaire seroit examinée ; Et quelle idée veut-il faire concevoir à ces bons Ecclesiastiques, ou de Monseigneur l'Evêque d'Arras qui est leur Juge naturel, ou des autres Prelats à qui la cause pourroit être portée par appel, ou enfin des Theologiens qui pourroient estre consultez sur les matieres de Doctrine On voit bien qu'il veut desesperer ces pretendus *bon amis*, en leur faisant prendre pour des Rhadamantes tous ceux

qui pourront connoiſtre de leur affaire ; en leur perſuadant qu'il n'y a point de quartier à eſperer pour eux ; que ſi leurs parties ne ſon pas leur Juges, leurs Juges deviendront leurs parties, & que loin de favoriſer leur innocence, ils feront tous leurs efforts *pour les rendre coupables* ; que pour cela ils examineront tous les termes de *leurs confidences dans toute la rigueur*, c'eſt à dire, ſans avoir égard ni à leur intention, ni à leurs explications, ni à rien de ce qui peut déterminer à un ſens tres Catholique les ambiguitez d'une propoſition équivôque, ou excuſer quelques paroles trop libres & indiſcretes, a les examiner dans toute la rigueur. En un mot il les avertit qu'ils les traiteront de *Turc à Maur*, pour me ſervir de ſes termes. Bon Dieu ! quelle idée donne-t-il aux nouveaux Sujets du Roy, des Eveſques & des Theologiens de l'Egliſe de France. Mais il n'en ſera pas crû. Les Eveſques ſe ſouviendront qu'ils ſont Eveſques, & qu'en cette qualité ils ſont encore plus obligez que les autres Juges à obſerver la regle de l'Ecriture que le celebre Ferrand Diacre de Carthage exprime en ces termes : *Juſtitia nimietas caveatur, ne juſtitia in oppreſſionem, & ſeveritas in crudelitatem degeneret.* Les Théologiens n'auront pas oublié auſſi ce qu'ils ont

ont pû lire dans S. Athanase, qui rapportant dans sa 4. Oraison contre les Ariens une proposition de ces Heretiques, susceptible d'un mauvais sens, dit que si elle avoit esté avancée par des Catholiques on ne devroit pas l'avoir pour suspect. C'étoit sans doute ce qui rendoit le Pape Adrien VI. si retenu à censurer des propositions des Auteurs Catholiques, lors qu'il n'estoit encore que Docteur de la Faculté de Theologie de Louvain, qu'il leur donnoit toûjours un sens favorable, & s'abstenoit autant qu'il pouvoit de les condamner ; comme le rapporte Louis Vivez à la fin de son cinquiéme Livre *De tradendis disciplinis.*

Puis donc qu'il est certain que les sept popositions de la These peuvent avoir un sens Catholique, & en ont un tel en effet selon l'explication donnée par ces Theologiens, par laquelle on doit juger de leurs sentimens & de leur souscription, ce seroit juger fort temerairement & fort desavantageusemét de ceux qui les examineront, de croire qu'ils seront plûtost portez à se servir du mauvais sens dont les termes équivôques sont susceptibles, pour avoir lieu de condamner des Theologiens qui l'ont detesté, qu'à se prévaloir du bon sens qu'elles peuvent avoir & qu'ils y ont uniquement approuvé, pour les dé-

de Paris qu'on a donné ordre d'empri-sonner deux Ecclesiastiques dans le Dio-cese de Grenoble du costé de Bourdeaux on

REMARQUES.

clarer innocens. Ce ne seroit pas alors examiner de bonne foy & avec charité si ces Theologiens sont coupables pour les condamner ; comme la Justice le demande ; mais ce seroit, selon le desir & la prédiction du faux Prophete, les *examiner plusque dans toute la rigueur pour les rendre coupables*. Ce seroit les vouloir rendre Heretiques malgré eux ; puis que leur sens est Catholique, & que selon S. Hilaire Docteur de l'Eglise de France,, c'est la maniere ,, dont on entend ,, une proposition, ,, qui la rend Here- ,, tique, & non les termes dont elle " est composée. Le " mal est dans les " sens & non dans " les paroles. " *De intelligentia heresis, non de scriptura, est; & sensus, non sermo, fit crimen*: De Trinit. lib. 2. C'est donc le sens de ces Theologiens qu'il faut examiner dans toute la rigueur. C'est uniquement dequoy ils doivent répondre ; puis qu'il n'y a que le sens qui soit d'eux. Pour les paroles toutes nuës, elles sont du fourbe, & c'est a luy qu'il s'en faut prendre de tout ce qu'elles ont de captieux, d'équivôque & de capable de mauvais sens.

on a mis le Curé d'une grosse Bourgade dans le Chasteau Trompette : [5] enfin c'est un déchaînement; on dit que l'on trouve des choses horribles dans ce commerce, parce qu'on y parle avec liberté [6] des Jesuites, & des principes de S. Augustin sans déguisement. Cela estant, Monsieur je vous conjure de sauver les débris

REMARQUES.

5. *Abyssus abyssum invocat.* Pour soutenir sa fourberie l'Imposteur fait mille mensonges. Dieu sçait par quels principes on les rend innocens, ou peut-être mesme meritoires. A voir comme il s'abandonne sans reserve à l'esprit de mensonge il faut qu'il aspire à quelque aureole, destinée sans doute à ceux qui se signalent le plus dans la science & dans la pratique de ces spirituels & religieux mensonges, si propres à découvrir les Jansenistes. On n'a pas de peine à deviner pourquoy il fait à Mr. le Cardinal le Camus l'honneur de nommer son Diocese. Il est bon de le faire regarder comme une retraite de Jansenistes, & de Jansenistes si outrez que le Roy se trouve obligé de les faire arrester. Mais tous ces emprisonnemens chimeriques ne tendent qu'à donner l'alarme plus chaude à ceux que l'on veut écarter pour avoir le champ libre.

6. Je suis faché qu'il ait esté nommer là les PP. Jesuites : comme si tout

debris du bon paiti, [7] & ſi ma derniere

REMARQUES.

ce grand *déchaînement de la Cour*, ainſi que parle l'Impoſteur avec auſſi peu de reſpect que de verité, ne ſe faiſoit qu'en faveur de ces Peres, & qu'on n'y eût en vuë que leurs interêts. Car des gens mal-intentionnez à leur egard ne manqueront pas de demander ; d'où vient que toutes ces choſes horribles, que l'on découvre dans ce commerce, ſe trouvent icy reduites à la liberté avecquoy on y parle des Jeſuites & des principes oppoſez à ceux de leur école. L'intereſt de l'Egliſe, du Pape, des Archeveſques, des Eveſques, des Vicaires generaux, &c. que l'on fait ſonner ſi haut dans la Lettre à un Docteur de Douay, eſt icy conté pour rien. *L'horrible projet de la nouvelle Egliſe, de la nouvelle croyance, du nouveau formulaire, des Apôtres du nouvel Evangile*, ſur lequel ce Libelle ſonne le tocſin, ne trouve point icy ſa place dans le *déchainement de la Cour*. Tout cela peut donner occaſion à diverſes reflexiõs un peu fâcheuſes pour ces Peres, s'ils n'avoiẽt ſoin de faire connoiſtre au public leur indignation contre cet Impoſteur qui les met en jeu ſi indiſcretement. C'eſt le party que leur ſageſſe ne manquera pas de leur faire prendre, cõme leurs meilleurs amis le ſouhaitent.

7. *Cela eſtant*, dit-

il tout de suite; c'est à dire, la Cour estant si fort *déchaînée*; parce que *dans ce commerce on a parlé avec liberté des Jesuites & des principes de saint Augustin sans déguisement*, ce qui seul renferme *des choses horribles*, il n'y a pas à deliberer; il n'y a de salut que dans la fuitte; les moments sont precieux, il n'y en à pas un à perdre : *Surgite fugiamus*, disoit David, *neque enim erit nobis effugium à facie Absalom : festinate egredi*. On voit assez qu'un tel discours ne doit plaire ny à la Cour, ni aux Jesuites : à la Cour, que cet insolent represente comme livrée à cette Compagnie & comme *déchainée* pour ses seuls interests; pendant que tout le Royaume admire la sagesse & la moderation du Roy dans le choix qu'il a fait des personnes les plus sages & les plus moderées de tout son Estat, pour en faire ses Ministres & en former son Conseil. Les Jesuites de leur costé doivent sentir vivement l'injure que ce fourbe leur fait en les representant cōme des gens vindicatifs & de qui il n'y a point de misericorde à esperer, quand on a parlé d'eux avec liberté. Si cela est l'Imposteur doit bien garder de se faire connoistre; puis que personne n'a parlé de ces Peres avec une liberté plus effrenée. C'est le conseil que je luy donne en reconnoissance

niere Lettre vous a fait balancer, que celle-cy vous faſſe chercher un azile pour un mois, ou un peu plus, juſques à ce que l'on ſçache le moyen de conjurer la tempeſte. Il eſt facheux d'eſtre pris *dans le flagrant* [8] & dans les moments de colere : on pourra plus tard vous juſtifier, quand vous ſerez hors de priſon, où vous pourriez pourrir les années entieres ſans eſtre écouté [9] comme

REMARQUES.

ce de celuy qu'il donne ici à ces Meſſieurs. Ils ne l'ont pas ſuivy, parce qu'ils ont bien compris que la fuitte ne ſerviroit qu'à les faire croire criminels. C'étoit ſon deſſein, auſſi bien que de pouvoir donner à la faveur de leur retraitte un plus libre cours aux calomnies de ſon Libelle.

8. *Le flagrant* a eſté remarqué par Mr. Arnauld p. 10. de ſa 1. Plainte à Monſeigneur l'Eveſque d'Arras. Il ſeroit inutile de s'arreſter davantage à une ſi barbare expreſſion. Mais il y en a d'approchantes dans le Libelle de cét Impoſteur, comme celle-cy, par exemple, de la p. 45. *& qu'ils ont deffendu à quiconque de Cenſurer.*

9. Venir ſi ſouvent à la charge ſur une matiere ſi delicate, & qui touche de ſi prés la Majeſté Royale, c'eſt l'avoir fort à cœur. Mais c'eſt en meſme tems

me font tant de *braves* Ecclesiastiques : au nom de Dieu pardonnez-moy cette dis-

REMARQUES.

violer insolemment le respect dû à cette Majesté sacrée. Cette Majesté créée ne peut estre par tout, ne peut tout voir par elle-mesme, ne peut sonder le fond des cœurs : & c'est ce qui fait qu'elle peut este surprise, & que l'innocence peut estre quelque fois opprimée sous les Regnes les plus justes. Ce qu'on doit faire quand cela arrive, c'est de plaindre la misere humaine dans les Roys mesmes ; c'est de prier pour eux ; afin que Dieu les éclaire & les délivre des pieges que souvent des trompeurs tendent à leur pieté & à leur Religion ; c'est enfin de contribuer de tout ce qu'on peut & à la justification de l'innocence, & au salut d'un bon Prince. Mais se servir de ces exemples rares pour insulter aux Puissances, pour inspirer du mépris de leur conduite, pour forcer les autres à s'élever contre Elles & à les condamner, & prendre de tels moyens pour le dessein diabolique de perdre des gens de bien, c'est un attentat insuportable, c'est faire servir ces Images vivantes de la Majesté de Dieu à la puissance des tenebres & aux desseins du Diable. *Desideria patris vestri vultis facere. Ille erat homicida ab initio & in veritate non stetit.*

disgrace dont je suis la cause faute d'avoir fait un bon choix de domestiques. Avertissez Messieurs Laleu, Rivette & Gilbert, [10] je doute si tant d'autres, qui ont signé la These, & dont nous parlons librement dans nos Lettres n'y seront pas enveloppez, du moins le danger n'est pas si grand; Mandez-moy le lieu de vôtre retraite, & à qui je pourrai adresser mes lettres, pour vous communiquer, à quoy les choses en seront dans la suite, pour le bien, ou pour le mal. Je suis

MONSIEUR,

Le plus dedié, mais le plus infortuné [11] *de vos Serviteurs*
ANTOINE A.***.

REMARQUES. LETTRE

10. Il faut qu'il y ait icy de la malice de la part du fourbe pour empescher Mr. Malpaix de produire ses Lettres. Car cet Ecclesiastique proteste qu'il avoit ignoré jusqu'a la Lettre precedente que Mr. Gilbert eut eu nul commerce avec cet imposteur. Et à l'égard de ces *tant d'autres qui ont signé la These*, il n'en nomme luy-mesme que neuf dans son Libelle. Quoy qu'il en soit, il est certain au moins qu'il y en a trois de ceux là qui ne luy ont jamais écrit, ni luy à eux: sçavoir Mr. Bruneau, Mr. Ville, & Mr. du Bron.

11. Il ne falloit

rien de moins poli, ni de moins ſincere pour terminer un commerce de cette nature. C'eſt où finit la ſcene au moins à l'égard de cet Acteur, qui ne ſe ſentant nul réproche de conſcience, demeura ferme à Douay, de meſme que ſes amis, malgré les pathetiques exhortations que le fourbe leur faiſoit pour les obliger à gagner la campagne. C'eſt aſſurement un coup du Ciel, que des gens, qui connoiſſent auſſi peu le monde & la Cour, ayent ainſi pû reſiſter à un homme qu'ils étoient perſuadez devoir connoiſtre l'un & l'autre parfaitement ; & qu'ils croyoient auſſi animé de zele de les ſervir, qu'il eſtoit poſſedé d'une furieuſe rage de les perdre. Cependant le fourbe, ne doutant pas apparemment que ces Meſſieurs n'euſſent pris la fuite ſur cette derniere lettre que nous venons de voir, & ſachant Mr. de Ligny déja à Carcaſſonne, ou bien prés, crût que pour achever le coup ſi long-temps medité, il n'avoit qu'à faire paroiſtre ſa malicieuſe & outrageuſe *Lettre à un Docteur de Douay*. Mais quand ces MM. virent le ramas prodigieux d'impoſtures & de calomnies dont elle eſt remplie, s'ils n'ouvrirent pas auſſi-toſt les yeux (cõme en effet ils ne les ouvrirent pas d'abord, puiſque Mr. Malpaix écrivit encore une lettre à l'Impoſteur)

l'Imposteur) ils ne tarderent pas au moins long-temps: & ce fût ce qui *conjura la tempeste*, & qui fit cesser le dangereux enforcelement dans lequel ce miserable les avoit si long-temps tenus. Ainsi finit ce rare commerce.

LETTRE VIII.

Adressée à Mr. le Pasteur de Brillon.

Voici encore une Lettre du même Fourbe. Il l'adressa au Pasteur de Brillon, frere du Chanoine de Douay à qui ont esté adressées les precedentes. C'est la seule que ce Pasteur ait reçuë de luy, & il n'a aussi écrit qu'une seule fois à cet Imposteur, tant pour le remercier de cette Lettre, que pour luy témoigner quelque reconnoissance de tout ce qu'il luy avoit fait dire d'obligeant par son frere, & par Mr. de Ligny. Car il avoit écrit à ce dernier mille éloges de Mr. le Pasteur de Brillon, & autant de cruelles satyres contre MM. les Vicaires Generaux de Tournay, sans avoir pu jusques là engager ce Pasteur à luy écrire, comme il le desiroit.

MONSIEUR,

[1] Si je parlois le langage du monde, je

REMARQUES SUR LA VIII. LETTRE.

1. Cette Lettre est en même temps un

je vous ferois des condoleances sur les persecutions que l'on vous a suscitées si mal à propos, ou plutost que l'on a suscitées à la cause de (2) Dieu en tâchant d'opprimer l'un de ses plus zelez défenseurs. Mais quand je fais reflexion que les calomnies, les injures, les détractions sont les livrées des enfans de Dieu

REMARQUES.

galimatias achevé & un chef d'œuvre d'hypocrisie. Il y veut faire le bel-esprit & l'homme de bien. Il ne reussira jamais au premier; il n'a que trop bien reussi au second: & rien ne luy convient mieux que de faire le Tartufe. Cependant les défauts du premier personnage devoient faire découvrir le second. Car on ne peut gueres faire dire plus d'impertinences qu'il en fait dire à Mr. Arnauld. Mais ce Mercure, qui peut servir de modelle aux fourbes & aux filoux, avoit endormi ces argus par la douceur d'un commerce d'amitié & par mille témoignages artificieux de confiance qu'il avoit entassez les uns sur les autres.

2. Il appelle toûjours *cause de Dieu*, *la verité*, *la bonne doctrine* & le *bon party*, ce qu'il croit une damnable heresie. On auroit une extrême envie de sçavoir par quelle regle cela se peut en bonne conscience, si on ne s'en doutoit.

Dieu & les glorieux caracteres des predestinez, que les affronts & les mépris sont les appanages de la Croix & du Christianisme, (3) ah pour lors je ne puis m'empêcher de vous feliciter de ces traverses & de vous faire ce compliment (4) Chrétien & émané de la Verité éternelle : *Beati eritis, cum vos oderint homines, & cum separaverint vos, & exprobraverint & ejecerint nomen vestrum tamquam malum propter filium hominis, gaudete in illa die & exultate, ecce enim merces vestra multa est in Cœlo.* C'est cette douce consolation qui me soutient depuis tant d'années, que la Providence m'a trouvé digne d'estre le joüet de la fortune & l'opprobre du monde [5] banni

REMARQUES.

3. Voila une exclamation bien noble & bien placée; & qui ne revient pas mal au stile du Libelle.

4. Mais est-ce que cet Impie ne se lassera jamais, ni de dire des sottises & des impertinences, au nom d'un des hommes du monde des moins capables d'en dire; ni de profaner tout ce que nous connoissons de de plus adorable; en le faisant servir à ses diaboliques fourberies.

5. Le nom de fortune s'accorde assez bien avec *la malheureuse constellation & les malignes influences* de la Lettre precedente. Mais

Mais d'allier tout cela avec *la providence*, comme il fait icy, c'est mettre ensemble la lumiere & les tenebres, l'Evangile & le Paganisme, JESUS-CHRIST & Belial. Mr. Arnauld s'estimeroit heureux d'estre cõme JESUS-CHRIST, *opprobrium hominum & abjectio plebis*; ou, comme S. Paul, *omnium peripsema*; cependant nous ne voyons pas que cette idée s'accommode avec l'estime que font de luy tous ceux dont le jugement merite d'estre conté. Jamais il n'a reçu aucunes faveurs de la fortune (s'il est permis d'imiter le langage de ce profane) & jamais par consequent il n'en a esté disgracié. Il n'ignore pas ce que c'est que d'estre jugé digne de la Croix par la Providence; mais que la Providence juge quelqu'un digne d'être le joüet de la fortune, c'est ce qui luy est inconnu. Il s'est laissé conduire par la Sagesse, comme le Juste dont il est parlé dans le 10. chap. du Livre qui porte ce nom, dont les vers. 10. 11. & 12. marquent assez bien la conduite que cette Sagesse adorable a tenuë sur luy: & cette Sagesse même luy a appris aussi-bien qu'à ce Juste, que tout ce qu'on appelle *fortune, malheureuse constellation & malignes influences*, n'est qu'un reste des fausses idées & des superstitions du paganisme; que c'est Elle qui conduit tout, que tout cede à sa puissance, &

qu'en

ni & relegué de mon pays, éloigné de mes parens & de mes amis pour l'unique interest de la verité & de la bonne doctrine, je me trouve (6) si content & si peu sensible à toutes ces disgraces, que je puis dire avec l'Apôtre : *Superabundo gaudio in omni tribulatione nostra*: entrez, je vous prie, Monsieur, dans ces sentimens & ce sera un titre particulier pour vous estimer davantage parce que nous ne serons pas seulement dans la même doctrine, mais dans les mêmes tribulations qui sont le caractere & *le cachet* [7] de la Religion de nostre bon maistre. [8]

Je

REMARQUES.

qu'en surmontant tout ce qui s'oppose à elle, elle en rend aussi victorieux ceux qui la suivent : *Certamen forte dedit ille ut vinceret, & sciret quoniam omnium potentior est Sapientia* Sap. 10. 12.

6. Il en parle à son aise. Mais s'il avoit un peu passé par ces *tribulations*, dont il se vante faussement sous un nom emprunté, il en vaudroit peut-estre un peu mieux, & les autres n'en seroient pas plus mal. Qu'il en raille tant qu'il voudra ; il ne laissera pas d'estre vray que c'est ordinairement le partage des grands Serviteurs de Dieu.

7. Mr. Arnauld ne mettroit pas *cachet*, mais, *sceau*, en cet endroit.

8. *Nostre bon Maitre* ! Il faut estre

Je vous remercie de tout mon cœur de l'appuy que vous avez donné à la bonne cause [9] par vostre approbation : faites-moy la grace de me faire part de ce qui se passera de plus important dans vos quartiers touchant la morale & les persecutions, sur tout marquez-moy ceux que vous sçavez estre bien intentionnez pour le bon party ; ces connoissances me sont d'un grand usage, mais le [10] secret

REMARQUES.

dans un étrange endurcissement pour oser penser à JESUS-CHRIST, & l'appeler son *bon Maistre* dans le temps qu'on trâme de si damnables choses. Quelle profanation ! Il la souffre ce *bon Maître* : mais c'est pour la punir plus severement, si on n'en fait une penitence proportionée à la grandeur & à la qualité du crime : *Pro qualitate criminum, & pœnitentium facultate.* Conc. Trid. sess. 14. c. 8.

9. Toûjours *bonne cause*, & *bon party*, ce qu'il croit damnable. Eh pour la derniere fois qu'on nous apprenne cet art si commode de pouvoir dire sans mentir, tout le contraire de ce qu'on pense !

10. Il ne faut pas s'étonner qu'il revienne si souvent à la charge sur la necessité du secret ; tout le succés de la fourberie dépendoit de là Car pour peu que ces Messieurs se fussent mis en peine de

cret eſt ſur tout neceſſaire Ne montrez, je vous prie, ma lettre à perſonne, vôtre frere ſçait le canal pour me faire tenir ſeurement les lettres.

Je ſuis de tout mon cœur.

MONSIEUR,

Voſtre tres-humble Serviteur
ANTOINE A.***.

DEUX

REMARQUES.

s'informer de ce qui concerne Mr. Arnauld, en faiſant part du commerce qu'ils croyoient avoir avec luy par lettres, tout le myſtere eſtoit découvert. Or comme cet empreſſement à exiger le ſecret, & la crainte de voir ſa mine éventée, eſt un des plus ſenſibles caracteres d'un homme d'intrigue & de cabale; la trop grande fidelité que luy garderent en cela ces Meſſieurs fait bien voir leur bonne foy & leur peu de talent & d'habileté en ce métier. Nonobſtant tout cela le Fourbe ne laiſſera pas de les dépeindre hardiment dans ſon Libelle comme des gens *poſſedez de l'eſprit d'erreur & de cabale*, qui auront *formé le plan d'une nouvelle Egliſe* : & non content de ſuppoſer fauſſement (comme il fait) que les neuf qu'il dit qui ont ſigné ſa miſerable Theſe, l'ont fait de concert, il fera encore entendre qu'une infinité d'autres ſont dans ſon ima-

ginaire complot ; & dira enfin avec une hardiesse diabolique : *Tout est prest pour l'execution de cet horrible projet ; le formulaire de la nouvelle croyance est dressé, la profession de foi est signée par les Apôtres du nouvel Evangile, &c.* Qui croiroit jamais qu'un homme bâtisé au nom de JESUS-CHRIST, & qui vrai-semblablement est quelque chose de plus que laïque, pût publier des calomnies si atroces pour perdre des Prêtres, des Pasteurs & des Professeurs en Theologie, dont tout le crime est d'estre de *bonne odeur* & d'avoir du *zele pour la reforme des mœurs* ? Ce qui faisoit autrefois canoniser les Prêtres, les fait aujourd hui traiter d'apostats. Vous le voyez, Seigneur : Vous le souffrez, & vous sçavez pourquoy : nous sommes mesme persuadez que vous sçaurez tirer vostre gloire d'un si étrange renversement : & cela suffit pour nous faire adorer avec respect la profondeur de vos desseins.

DEUX LETTRES

De Mr. MALPAIX au FAUX-ARNAULD.

AVERTISSEMENT.

APrés toutes les Lettres de l'Imposteur à Mr. Malpaix, on a crû qu'il seroit bon d'en produire aussi quelques-

unes de ce Chanoine, afin que le Lecteur voyant le caractere de son esprit, puisse juger s'il y reconnoîtra cet * *air de cabale & de sedition*, ou de *forcené & de demoniaque*, que ce Fourbe luy attribue si charitablement dans son Libelle. Les Lettres dans lesquelles cet Ecclesiastique doit avoir parlé le plus naturellement sont sans doute les dernieres, qu'il écrivit dans la creance que Mr. Arnauld avoit esté volé par un de ses domestiques, & pendant les terribles alarmes que tâchoit de luy donner ce faux Arnauld pour l'obliger à prendre la fuite. Car d'une part n'ayant pas encore le moindre soupçon de la fourberie, il croioit toujours écrire au vray Mr. Arnauld; & de l'autre, la douleur, & la grande surprise ou devoit l'avoir jetté la sixieme Lettre de cet Imposteur, ne pouvoient pas luy permettre de penser beaucoup à se contrefaire. Ce sont donc deux de celles-là qu'on a choisies. On espere qu'en donnant quelque éclaircissement a cette damnable intrigue, elles ne donneront pas aussi peu de satisfaction au public. On ne craint pas au moins qu'on puisse revoquer en doute la fidelité de celuy qui les rend publiques, parce que s'il en manquoit le faux-Arnauld ayant les

* Page 66. & 87. de la Lettre à un Docteur de Douay.

les originaux de ces Lettres, il n'auroit qu'à les produire pour le confondre. Mais c'est ce qu'on ne craint pas; rien n'y ayant esté changé que l'orthographe & la ponctuation, qui ont paru trop irregulieres dans quelques endroits des copies, & le mot *Quadriga* qui s'estoit glissé au lieu *d'Auriga.*

LETTRE du 11. Juillet 1691.

C'est la réponse à la sixiéme & penultiéme du Faux-Arnauld, où il avoit feint qu'un Valet infidele luy avoit emporté tous ses papiers, & une partie de ses Livres

MONSIEUR,

J'ay reçû hier le matin vostre assommante Lettre, & je l'ay communiquée aux personnes que vous me marquez. J'ay envoyé un exprés à [1] Mr. Gilbert. Pour nostre [2] Pelerin, il est impossible de le joindre.

REMARQUES SUR LA I. LETTRE.

1. Il envoya un exprés à Mr. Gilbert, pour suivre l'avis du fourbe. Mais il ignoroit encore que Mr. Gilbert eût écrit à ce fourbe, & qu'il eût reçû aucune Lettre de luy.

2. Ce Pelerin n'est

joindre. Je ne sçay où il va, & il est party de Paris le 29. du mois passé, faisant voyage à cheval. *Commisimus eum gratiæ Dei ; Protectoris omnium sperantium in se.* On ne voit guere de jour à se retirer sans bruit. Douay n'est point Paris. Nous ne vous demandons pour toute grace, qu'une seule chose, qui nous affligera plus que tout le reste, si vous nous la refusez : c'est que vous ne vous affligiez pas trop de ce malheur, & que vous vous conserviez à l'Eglise ; *ne derelinquas nos orphanos, & pereat currus Israël & Auriga ejus.* Ce seroit donner gain de cause aux ennemis. Ecrivez-nous donc incessamment que vous nous accordez cette grace, si vous ne voulez nous faire mourir avec vous.

Vous

REMARQUES.

pas mal-aisé à reconnoistre. C'est Mr. de Ligny, qu'il a mieux nommé qu'il ne pensoit : car s'il n'est pas allé de Douay à Carcassonne en équipage de Pelerin, il en est au moins revenu d'une maniere approchante. Mais on prie le Lecteur de considerer cet endroit avec attention : & de juger si ce secret de Mr. de Ligny à l'égard de Mr. Malpaix, qui estoit un de ses meilleurs amis, est fort propre à persuader la cabale dont le fourbe accuse ces Messieurs dans son libelle.

Vous voulez, Monſieur, que je vous conſole : [3] *ſed & ego à Vobis debui conſolari.* Quoy ! un jeune ſoldat de deux jours conſoleroit un vieux General dans une déroute ! Ce ſeroit luy faire tort. Le Roy que vous ſervez, Monſieur, eſt luy-meſme la cauſe de cette perte que vous faites : *Numquid eſt malum in civitate quod non fecerit Dominus? Quid ergo ad te? Dominus eſt : quod bonum eſt in oculis ſuis fecit. Ipſe viderit.* Que ſçavons nous, Monſieur, ſi ce n'eſt pas le bien du Royaume du Maître que nous ſervons? Lors que nous croyons tout perdu, c'eſt alors que ce grand Roy ſe plaiſt à donner

REMARQUES.

3. Si on compare le ſtile de cet Eccleſiaſtique avec celuy du faux-Arnauld, on trouvera l'un auſſi Chrétien, que l'autre eſt comedien & impie. Et on eſt perſuadé que tous ceux qui liront cette lettre ſans prévention, loin d'en prendre l'Auteur pour un *forcené* ou pour un *demoniaque*, ſeront au contraire extrêmement édifiez de ſa foy, & de ſa ferme confiance en Dieu. Mais qui ne le ſeroit de ſon amour & de ſon reſpect pour l'Ecriture Sainte? Il faut s'eſtre bien nourry de ſon divin ſuc pour en faire l'uſage qu'il en fait. C'eſt ce que connoiſtront mieux que les autres ceux qui ont ſoin de s'en nourrir eux-mémes.

donner des marques de sa toute-puissance; *ut non glorietur omnis caro.* Il est jaloux de sa gloire, & il ne veut pas que les hommes la partagent avec luy, de peur qu'ils ne disent en eux-mêmes : *manus mea fecit hac.* Je vois tant d'amour paternel de Dieu sur vous en cette rencontre que je ne sçaurois que le benir & le remercier de tout mon cœur de ce qu'il vous envoye la récompense Evangelique : *persecutiones in hoc mundo* : pour les longs & laborieux travaux que vous avez essuyez pour sa gloire. *Nolite ergo tristari & ii qui spem non habent.*

Peut-estre que la persecution future de beaucoup d'innocens ne contribue pas peu à vostre douleur. L'amour que Dieu vous a donné pour toutes ces personnes vous feroit souffrir autant de martyres qu'ils endureroient de tourmens : *Quis enim infirmatur, & ego non infirmor?* Mais en verité, Monsieur, songez que s'il arrive que Dieu veuille les éprouver dans ce creuset, ils souffriront pour la justice: *Et si quid propter justitiam patimini, beati. Timorem ergo eorum ne timueritis, & non conturbemini.* Pourquoy donc, Monsieur, nous envier ce bonheur! Nous serions des illegitimes, si Dieu ne nous châtioit de temps en temps, luy qui n'a point épargné l'innocence de son adorable Fils. Courage, Monsieur, c'est dans ces rencontres que les Chrestiens doivent adorer

dorer & baiser en mesme-temps la main paternelle qui les frappe. *Benedictus Deus & Pater Domini nostri* JESU-CHRISTI *qui consolatur nos in omni tribulatione nostra.* JESUS-CHRIST le premier des Saints & des élus a esté trahy par son Domestique : pourquoy le Disciple seroit-il traité mieux que son Maistre ? Il avertit ses Disciples que la mesme chose leur arriveroit : pourquoy estre si alarmé ? *Tradent enim vos. Cavete ab hominibus;* Pour moy, Dieu soit beni, il me fait la grace de ne me point trop alarmer trop. Ce qui m'afflige le plus c'est de vous voir affligé; & je serois le plus content du monde, si je vous voyois hors de peine. Pourveu que j'aye l'adorable parole de Dieu à méditer je ne sçaurois m'affliger. Bonté infinie de Dieu à mon égard ! je n'eus pas plustost lû vostre Lettre, qu'outré de douleur de vous voir dans une espece d'agonie, j'ouvris ma Bible pour me consoler : *Solatio habens sanctos Libros.* L'aimable providence de Dieu voulut que je tombasse sur l'Epistre de S. Jaques, & sur ce verset : *Omne gaudium existimate, fratres mei, cum in varias tentationes incideritis.* *Et, Beatus vir qui suffert tantationem, quoniam cum probatus fuerit accipiet coronam vitæ.* Cela me consola beaucoup, & me fit resoudre à m'abandonner entierement à l'adorable providence de mon Dieu, qui sçait dissiper les mauvais

mauvais desseins des méchans, & qui fait pencher invisiblement les cœurs des Princes de quel costé il luy plaist : *Et quis scit si non faciet etiam cum hac tentatione proventum ? Hoc unum saltem eveniet, ut capillus de capite nostro non cadat sine Patre nostro. Confortare ergo, ô Homo Dei, & esto robustus : nondum enim usque ad sanguinem restitimus. Ecce ego ad flagella paratus sum. In Deo speravi, non timebo quid faciat mihi caro.* Et aprés tout, Monsieur, arrive ce qu'il voudra, nous aurons toûjours la consolation que nostre conscience ne nous reproche rien, & que c'est injustement que l'on nous fait souffrir. Nous n'avons pas à faire à un Tyran : mais à un (4) Prince le plus débonnaire & le plus juste qu'on puisse souhaiter. Pour-

REMARQUES.

4. Ce n'estoit pas ainsi que le fourbe auroit voulu le faire parler du Roy, comme on peut le juger par ses Lettres. Mais ceux qu'on appelle Jansenistes n'en sauroit parler autrement. C'est à quoy on les instruit, en leur donnant les premieres notions de la Religion ; avec autant de soin, que *les Jesuites sont apris depuis le Noviciat à regarder les Jansenistes sur le pied d'Heretiques*, comme parle le fourbe dans *sa Lettre à un Docteur de Douay* p. 77. de la 1. Edition ; car ces paroles ont disparu dans la 2. De sçavoir en faveur de qui, & par quel-

Pourquoy tant craindre? *Neque in legem, neque in Cæsarem peccavimus, & si quid pœnâ dignum feci non recuso patri.* Le Roy est trop éclairé & trop juste pour se laisser prevenir aisement contre ses plus fidelles serviteurs, & contre des personnes qui n'ont pas d'autres crimes dans ces accusations que d'estre trop attachez à la doctrine du Clergé de France, & d'inspirer trop fortement aux Sujets de Sa Majesté un respect & un attachement inviolable à sa personne & à ses interets. Ainsi, Monsieur, je crois qu'ayant pris les mesures ordinaires dans ces rencontres, il faut attendre patiemment le coup, qu'une mauvaise prévention contre nous pouroit causer. *In patientia vestra possidebitis animas vestras.*

Il ne faut pas se trop affliger avant le temps : mais tacher de prendre des mesures pour empêcher autant qu'on le pourra les funestes effets de ce larcin ; & prier Dieu qu'il fasse [5] misericorde à ce faux frere & à ce perfide Domestique. Dieu ne nous a pas encore tous abandonnez. La Censure des Carmes-chaussez est achevée, & on va l'imprimer aux premiers jours.

REMARQUES.

Si les raisons, c'est ce que je n'entreprens pas d'approfondir.

5. C'est la premiere pensée qui doit venir à un vray Chrestien. Mais que ce langage est different de celuy de l'Imposteur.

Si Dieu vous donne encore un peu de vie j'espere qu'une bonne partie de ce malheur sera reparée : *Vide ergo ne abundantiori tristitia absorbearis.*

Qu'elle joye pour les Ennemis de l'Egse s'ils sçavoient que ce coup dût avancer vostre mort. Et au contraire quel desespoir pour eux, s'ils apprennent que de pareils coups de foudre, bien loin de vous écraser, ne font que vous affermir davantage, pour les combatre par tout où ils oseront paroistre.

Ne vous affligez pas encore un coup, Monsieur, & le tout ira bien. Le meilleur moyen de reparer ce coup c'est que vous ne vous embarassiez pas tant, Il est trop tard d'y tant penser. *Infectum fieri nequit,* Il faut pourvoir à l'avenir, &c.

AUTRE LETTRE
De Mr. Malpaix au Faux-Arnauld.

Celle-cy est la derniere que Mr. Malpaix ait écrite au fourbe, Ce fut pour luy donner avis du Libelle qui paroissoit, dont il estoit bien éloigné de le croire Auteur : mais à peine eut-il écrit cette derniere Lettre, que ses amis, & particulierement son Frere, luy firent ouvrir les yeux.

Monsieur,

Je suis dans une peine incroyable de

ne point apprendre de vos nouvelles. Il faut, ou que vous ſoyez dangereuſement malade, ou que la multitude infinie d'affaires, que vous cauſe ce larcin, vous occupe bien l'eſprit, pour ne pas ſonger à moy. Je ne ſçai que vous écrire dans cette rencontre tant la multitude de diverſes choſes m'accable. J'ay vu par occaſion Mr. Boubaix (1) voſtre correſpondant,

REMARQUES SUR CETTE LETTRE.

1. Pauvre Perſonnage qu'à joüé ce Mr. Boubaix, que le fourbe traite d'Abbé! Honteuſe qualité, & ſur tout pour un Eccleſiáſtique, que celle de *correſpondant* d'un tel fripon dans un action ſi noire! Cependant ce Mr. Bourbaix peut bien n'eſtre pas ſi perdu de conſcience que le fourbe. Il paroiſt moins endurcy que luy en fait d'mpoſtures, & eſtre ſeulement bien inſtruit dans la commode ſcience des équivôques & des reſtrictions, puis qu il affecte de ne point dire à qui il a donné ou fait tenir cette Lettre; mais ſeulement qu'elle *avoit eſté addreſſée où il falloit*: car il n'a tenu qu'à luy d'entendre tout ce qu'il luy a plû par cet, *où il falloit.* On peut donc preſumer que la ſeduction de ſes Maiſtres l'aura fait entrer, de bonne foi, dans cette doctrine pernicieuſe: & ainſi le croyant moins éloigné du Royaume

pondant, qui m'a asseuré que ma derniere avoit esté addressée où il falloit. Cela m'a un peu consolé. Etrange livre qui paroît ici depuis quelques jours, & qui m'apprend bien des choses que je ne sçavois pas touchant le pauvre de Ligny, qui ne m'a jamais [2] parlé de son méchant

REMARQUES.

du Ciel que l'Imposteur, on le recommande aux prieres des bõnes ames, afin qu'elles luy obtiennent la grace d'une parfaite conversion, & la force de se bien acquitter de la reparation publique à laquelle il est obligé.

2. Voilà un fourbe bien confondu. Car si Mr. de Ligny n'a pas parlé de ce prétendu Symbole à Mr. Malpaix, qui étoit son meilleur amy, comme il est tres-certain, il est indubitable qu'il n'en a parlé à personne & que ce n'est qu'une Lettre composée par le faux-Arnauld, qu'il a fait signer seulement, & à l'aveugle, à ce jeune Professeur, sous pretexte qu'il falloit parler ainsi pour entrer dans les bonnes graces de l'Evesque prés de qui il luy faisoit esperer une condition si avantageuse. Aprés cela il ne faut pas s'étonner si on se presse si peu de produire les originaux des lettres des accusez, puis qu'on y trouveroit leur justification. Mais ce qui doit causer de l'étonnement, c'est

chant ſymbole, comme on l'appelle dans ce libelle diffamatoire intitulé, *Lettre à un Docteur de Douay, &c.* Je ſuis ſurpris, Monſieur, que vous n'avez [3] corrigé & adouci les paroles de ce malheureux ſymbole. Voilà les Jeſuites en beau jeu. Chacun de nous travaille à ſes pieces, & eſt terriblement étourdi de cette affaire. L'auteur de ce funeſte livre a mis dans ſon livre plus de la moitié de ma plus forte Lettre, & quelques endroits de quelques autres Il eſt neceſſaire, Monſieur, que je me juſtifie touchant

REMARQUES.

la hardieſſe avec laquelle l'Impoſteur oſe nommer cette lettre particuliere de Mr. de Ligny, & ſur tout ſachant comment elle a eſté fabriquée, *le formulaire aux 12. Articles, que l'on peut juſtement appeller le Symbole ſecret de la nouvelle Egliſe*: Car c'eſt ainſi qu'il parle à la page 126 de ſon Libelle. Voilà ce qui paſſe l'imagination; & de quoy peut-être Mr. Boubaix, aprés meſme le vilain rôle qu'il a joüé dans cette piece, ne ſeroit pas encore capable, avec toute ſa ſcience dans la doctrine des équivoques & des reſtrictions.

3. *Corrigé !* Il y auroit fait mettre la magie la plus noire s'il n'euſt tenu qu'à luy. Mais de bonne foy eſt-ce là l'idée que le Libelle nous donne de ce Mr. Malpaix.

chant cette Lettre. Heureusement pour moy que j'en ay [4] tous les brouillons Il a obmis, ou par malice, ou autrement [5] (je n'en sçay rien) plusieurs choses que vous verrez dans la minute que je vous envoye, & que je vous prie de garder soigneusement pour ma justification. Ecrivez-moy donc incessamment vostre avis là-dessus, afin que je prenne mes mesures. En verité, Monsieur, il y a du malheur dans cette affaire. Nos MM. de Douay n'ont guere le loisir de songer à la These de ces Peres, laquelle ils pretendent estre contraire à l'honneur de leur Faculté. Depuis trois jours j'attens à vous écrire, parce que je crois à chaque moment recevoir de vos nouvelles.

Je crois que vous aurez la bonté de me

REMARQUES.

4. C'est apparemment à quoy le fourbe ne s'attendoit pas: Et s'il s'y fût attendu il auroit pris d'autres mesures.

5. Il faut estre bien retenu, & bien craindre de faire des jugemens temeraires pour parler ainsi. Cette simplicité de Colombe agravera terriblement au jugement de Dieu le crime du malicieux serpent, qui l'a si indignement traitée. Les omissions de cette Lettre, dont il parle, seroient bonnes à voir; mais on les pourra produire en quelque autre occasion.

me renvoyer [6] le papier que je vous avois

REMARQUES.

6. Ce papier contenoit l'hiſtoire d'un Sermon preſché par le P. Grenu Jeſuite dans l'Egliſe Cathedrale de Tournay le 17. Juin de cette année 1691. jour du Dimanche dans l'Octave du Tres-Saint Sacrement, où il avoit avancé pluſieurs fauſſetez & calomnies contre le Livre *De la frequente Communion*, & s'eſtoit emporté avec beaucoup d'inſolence contre l'Auteur de ce livre & contre ceux qu'il croit eſtre de ſes amis. Une perſonne qui avoit eſté preſent à ce Sermon, & qui en avoit eſté fort ſcandaliſé défioit le P. Grenu & ſes Compagnons de montrer aucun endroit dans le Livre de la frequẽte Communion qui continſt une ſeule des erreurs & des impertinences qu'il luy avoit attribuée, invitoit ce même Pere à donner au public la ſeconde partie de ſon Sermon, s'offrant de renverſer de fond en comble tous les paradoxes qu'il y avoit preſchez, ſans employer d'autres autoritez que celles qu'il avoit luy-même citées mal à propos, en abuſant d'une maniere indigne de l'Ecriture Sainte, des Peres, & des Conciles, à qui il faiſoit dire tout le contraire de ce qui s'y trouve; concluoit enfin que l'on prendroit le ſilẽce du P. Grenu pour

avois fait tenir, s'il n'eſt pas imprimé. La perſonne qui me l'a envoyé ſouhaitte beaucoup de le ravoir. Courage. Monſieur, un peu de perſecutions n'eſt point mauvaiſe. Je doute ſi cette affaire reüſſira à nos Peres autant qu'ils ſe l'avoient promis. Il me ſemble que la Cour ne ſe laiſſera pas aiſement ſurprendre en cette affaire. Ce n'eſt pourtant que conjecture, &c.

REMARQUES.

une marque de ſon impuiſſance, & qu'il ſeroit pris luy même pour un inſigne impoſteur & pour un calomniateur public, indigne de remonter jamais en Chaire. Le vray Arnauld auroit pû faire imprimer ce papier s'il luy eſtoit tombé entre les mains, pour faire connoiſtre l'eſprit emporté de ce Jeſuite : Mais on voit bien ce qui a porté le Faux-Arnauld à le ſupprimer.

FIN.